

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 23 juillet 2025 / 27 moharem 1447 - N° 3875 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 04h03 Dohr : 12h54
Asr : 16h44 Maghreb : 20h05 Isha : 21h39

MÉTÉO



Alger	: 32°	26°
Oran	: 28°	23°
Annaba	: 43°	25°
Béjaïa	: 33°	24°
Tamanrasset	: 42°	32°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - ZIMBABWE

Renforcement de la coopération bilatérale et ancrage de la solidarité historique

P. 3

ARMÉE

Le Général d'Armée Chanegriha en visite de travail et d'inspection à la Base Centrale Logistique de Béni-Merrad

P. 24

ALGÉRIE - AFRIQUE

Le Conseil de la nation prend part en Afrique du Sud à l'ouverture de la 5^e session ordinaire du Parlement panafricain

P. 24

ALGÉRIE - ITALIE

Tebboune se rend en Italie pour une visite officielle



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se rend, hier mardi, en Italie, pays ami, pour une visite officielle, au cours de laquelle il présidera les travaux de la 5^e session du Sommet gouvernemental algéro-italien de haut niveau, du côté algérien, indique un communiqué de la Présidence de la République. P. 3

BANQUE D'ALGÉRIE

La banque "AGB" ajoutée à la liste des banques habilitées à réserver le droit de change pour voyage

P. 6

RENTÉE UNIVERSITAIRE 2025/2026

Début des préinscriptions des nouveaux bacheliers

P. 4

63^e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA POLICE ALGÉRIENNE

Le DGSN préside la cérémonie de célébration

P. 4

SANTÉ

ALLAITER APRÈS UNE CÉSARIENNE

Ce qu'il faut savoir

Pp 12-13

FOOTBALL

CHAN-2024 (DÉCALÉ À 2025)

La sélection Algérienne poursuit sa préparation à Sidi Moussa

P. 22



ALGER

Portes ouvertes sur la plateforme numérique "Fahrasa" dédiée à l'édition de livres

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

PAF: saisie de plus de 136.000 euros à l'Aéroport international d'Alger "Houari Boumediene"

P. 2

POSTE

Emission d'un timbre-poste commémoratif à l'occasion du centenaire de la naissance du militant Frantz Fanon



Le ministère de la Poste et des Télécommunications, a annoncé, lundi, dans un communiqué, l'émission d'un timbre-poste commémoratif à l'occasion du centenaire de la naissance du militant et de l'intellectuel Frantz Fanon, en reconnaissance de ses contributions lors de la glorieuse Guerre de libération et son soutien à cette cause juste.

"Dans le cadre des efforts nationaux pour la préservation et la valorisation de la mémoire nationale, un timbre-poste commémoratif a été émis, à l'occasion du centenaire de la naissance du militant et de l'intellectuel Frantz Fanon (1925-2025), l'une des figures emblématiques de la lutte pour la liberté, et contre le racisme et le colonialisme au 20^e siècle", précise le communiqué.

"Cette émission qui met en exergue le rôle de Frantz Fanon en tant qu'intellectuel anticolonial et défenseur des causes justes intervient "en reconnaissance de ses contributions durant la glorieuse Guerre de libération, et son soutien à cette cause juste".

TOURISME

Oran: ouverture du Salon international des Deux Lieux Saints pour le Hadj, la Omra et le Tourisme

La 2^e édition du Salon international des Deux Lieux Saints pour le Hadj, la Omra et le Tourisme s'est ouverte, mardi au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, avec la participation de 60 exposants.

L'événement, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le wali d'Oran, Samir Chibani, réunit environ 50 entreprises d'Arabie saoudite, spécialisées dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du transport, ainsi que dix agences de voyages algériennes activant dans l'organisation de voyages pour le Hadj, la Omra et le tourisme local, a indiqué le commissaire du salon, Mounir Batraoui, dans une déclaration à la presse. La compagnie Air Algérie est également présente, ainsi que des plateformes électroniques algériennes spécialisées dans la réservation hôtelière et l'accompagnement des pèlerins pour la Omra à travers des applications numériques permettant aux agences de voyages une meilleure prise en charge des personnes pour accomplir les rites du Hadj et de la Omra dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, un pavillon est également consacré à l'exposition de produits de l'artisanat algérien.

COLLOQUE

Ouverture à Alger d'un Colloque sur la place de la langue arabe dans les médias

Les travaux du 1^{er} Colloque arabe sur le thème "La langue arabe dans les médias" ont débuté hier à Alger.

L'ouverture s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Mohamed Meziane, du recteur de Djamaa El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maamoun Al Kassimi Al-Hoceini, des responsables d'instances officielles, des personnalités médiatiques et culturelles et une pléiade d'académiciens de plus de 10 pays arabes.

Ce Colloque organisé par l'Association "El-Kalima" pour la culture et la communication, vise à "encourager le débat professionnel sur la place de la langue arabe dans les médias traditionnels et numériques et le renforcement de son rôle dans la construction de la conscience arabe, notamment à la lumière des défis de la mondialisation et de la technologie", selon les organisateurs.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

35 morts et 1888 blessés en une semaine (Protection civile)



Trente-cinq (35) personnes sont décédées et 1888 autres ont été blessées suite à 1473 accidents de la circulation survenus entre 13 et 19 juillet, dans plusieurs wilayas du pays, indique, mardi, la Direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes avec 4 décès et 64 blessés, suite à 58 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, 28 personnes sont décédées par noyade, dont 21 en mer et 7 dans des réserves d'eau, note le bilan de la Protection civile, relevant que 4799 personnes ont été sauvées d'une mort certaine, 1373 autres ont été traitées sur place et 337 ont été évacuées vers les structures sanitaires locales.

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué 3347 interventions pour l'extinction de 2357 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (208), Blida (156) et Annaba (136).

Durant la même période, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 13 incendies de forêts, à travers plusieurs wilayas, conclut le bilan.

LUTTE CONTRE LA DROGUES

Blida: Saisie de plus de 330 kilogrammes de kif traité (Douanes)

Les services des douanes, en coordination avec ceux du ministère de la Défense nationale (MDN), ont saisi plus de 330 kilogrammes de kif traité dans la wilaya de Blida, rapporte un communiqué publié lundi par la Direction générale des Douanes (DGD).

Dans le cadre de la coordination conjointe sur le terrain entre les douanes et le ministère de la Défense nationale, la brigade mobile des douanes de Blida et la brigade mobile d'Alger, à Sidi Moussa, ont saisi une importante quantité de drogue : 333,97 kg de kif traité, 296 g de cocaïne et 106 comprimés psychotropes, a-t-on ajouté de même source.

Cette opération a permis l'arrestation de cinq (05) individus, qui ont été présentés aux autorités judiciaires compétentes, ainsi que la saisie de moyens de transport, dont une camionnette et trois voitures touristiques.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une étroite coordination entre les différents services de sécurité pour lutter contre la contrebande et le trafic de drogues et de substances psychotropes.

MÉDÉA

Inauguration d'un laboratoire de contrôle de qualité à Ksar-el-Boukhari

Un laboratoire de contrôle de qualité et de la répression des fraudes a été inauguré, mardi à Ksar-el-Boukhari, dans le sud de Médéa, dans le cadre du renforcement des outils de contrôle des produits destinés à la consommation et à l'usage quotidien, a-t-on appris auprès de la direction locale du Commerce.

Cette structure a pour mission de contrôler la conformité des produits avec la législation en vigueur, ainsi que les caractéristiques des matières premières et des ingrédients entrant dans la fabrication et la préparation des produits mis en vente dans les commerces, a-t-on expliqué.

Le laboratoire a également pour vocation de délivrer des certificats de conformité, indispensables à la mise sur le marché des produits de consommation que les producteurs ou les fabricants souhaitent commercialiser, a ajouté la même source.

Selon la direction du Commerce, le laboratoire est doté de deux services: l'un est spécialisé dans les analyses microbiologiques et l'autre dans les analyses physico-chimiques.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Bechar : plus de 70.000 comprimés psychotropes saisis (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Bechar ont démantelé un réseau de trafic de drogue et de comprimés psychotropes, et saisi plus de 70.000 comprimés psychotropes, indique mardi un communiqué de ce corps de sécurité.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, la brigade territoriale de la GN de Bechar a procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de comprimés psychotropes", précise le communiqué.

Lors de cette opération menée sur la base "d'informations confirmées parvenues aux éléments de la brigade de recherche et d'investigation indiquant qu'un individu s'appropriait à introduire une quantité importante de comprimés psychotropes à Bechar à bord d'un motocycle", un suspect a été arrêté et une importante quantité de substances psychotropes estimée à 54.300 comprimés de type Prégabaline, saisie, selon le communiqué.

Après investigations, "trois (3) autres individus impliqués dans l'affaire ont également été arrêtés outre la saisie d'une quantité supplémentaire de comprimés psychotropes estimée à 15.870 comprimés (Prégabaline), et 20 autres comprimés de type Kietyl".

"Au total, quatre (4) individus ont été arrêtés et 70.170 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg et de 20 comprimés de type Kietyl ont été saisis", ajoute le communiqué, précisant que "les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, qui a ordonné leur placement en détention provisoire".

PAF: saisie de plus de 136.000 euros à l'Aéroport international d'Alger "Houari Boumediene"

Les services de la Police aux frontières (PAF) de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene ont, récemment, déjoué une tentative de contrebande d'une somme de plus de 136.000 euros et procédé à la récupération d'importantes quantités de marchandises d'origine étrangère, indique, lundi, un communiqué de ces services.

"Dans le cadre de lutte contre les crimes portant atteinte à l'économie nationale, les services de la Police aux frontières aériennes de l'aéroport international d'Alger, en coordination avec les services des Douanes, ont récemment procédé à l'arrestation de deux femmes qui s'appropriaient à embarquer sur un vol à destination de l'aéroport d'Istanbul en Turquie, en possession de devises dissimulées dans leurs bagages et vêtements, soit 120.400 euros et 1880 dollars, qu'elles tentaient de faire passer en contrebande", précise la même source.

Poursuivant l'enquête, la Brigade de Police judiciaire relevant du service de la Police des frontières aériennes a révélé que les deux femmes appartenaient à un "réseau criminel organisé spécialisé dans le transfert illicite de fonds, le blanchiment d'argent et l'importation de marchandises d'origine étrangère sans autorisation".

La perquisition des domiciles et de deux entrepôts exploités par les membres du réseau organisé, effectuée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a abouti à "l'arrestation de quatre suspects et la saisie de plus de 5000 unités de marchandises d'origine étrangère importées sans autorisation (produits cosmétiques, pièces de rechanges automobiles, vêtements et denrées alimentaires), outre une somme en devises estimée à 16.200 euros et une autre somme en monnaie nationale estimée à environ 158 millions de centimes provenant des revenus criminels".

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dar El Beida, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - ITALIE

Le président de la République se rend en Italie pour une visite officielle

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se rend, hier mardi, en Italie, pays ami, pour une visite officielle, au cours de laquelle il présidera les travaux de la 5^e session du Sommet gouvernemental algéro-italien de haut niveau, du côté algérien, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se rend, ce jour, en République italienne, pays ami, en visite officielle, au cours de laquelle il présidera les travaux de la 5^e session du Sommet gouvernemental algéro-italien de haut niveau, du côté algérien.

Cette visite revêt une importance particulière dans le cadre du renforcement des liens d'amitié historiques et du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays amis dans plusieurs domaines", lit-on dans le communiqué.



ALGÉRIE - ZIMBABWE

Renforcement de la coopération bilatérale et ancrage de la solidarité historique

Le communiqué conjoint ayant sanctionné la visite d'Etat effectuée en Algérie par le président de la République du Zimbabwe, M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, a réaffirmé l'engagement des deux pays à renforcer leur coopération bilatérale et à ancrer la solidarité historique qui les unit.

La visite d'Etat du Président zimbabwéen en Algérie, effectuée du 19 au 20 juillet, à l'invitation du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'inscrit dans le cadre des "efforts constants et soutenus visant à consolider les relations fraternelles entre les deux pays, fondées sur un héritage commun de lutte et de sacrifices pour l'indépendance et la libération politique du continent africain".

A cette occasion, le Président Emmerson Mnangagwa a adressé ses chaleureuses félicitations au peuple algérien à l'occasion du 63^e anniversaire de l'Indépendance, saluant "le rôle central de la Révolution algérienne dans le processus de libération de l'Afrique", laquelle a constitué "une source d'inspiration pour les peuples africains dans leur lutte pour la liberté et l'autodétermination".

Les deux présidents ont eu des entretiens en tête-à-tête, portant sur "les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales et de relancer la coopération sectorielle et économique entre l'Algérie et le Zimbabwe".

Ils ont exprimé leur satisfaction quant à "la solidité des liens d'amitié et des relations étroites entre les deux pays, fondées sur des valeurs communes et des aspirations partagées", tout en réaffirmant leur "engagement à renforcer la coopération bilatérale et à ancrer la solidarité historique existante entre l'Algérie et le Zimbabwe".

Les deux Présidents sont convenus de poursuivre la dynamique des échanges de haut niveau, en vue d'explorer les opportunités de partenariat et de relancer l'ensemble des mécanismes de coopération susceptibles d'insuffler un nouvel élan à leurs relations.

Les deux parties se sont félicitées de la tenue de la 4^{ème} session de la Commission mixte permanente de coopération algéro-zimbabwéenne, relevant "l'importance de tenir régulièrement ses réunions afin d'assurer une évaluation continue des relations bilatérales et une mise en œuvre effective des accords et mémorandums d'entente signés".

Les deux Présidents ont mis l'accent sur "la nécessité d'accorder davantage d'importance à la coopération économique, compte tenu des opportunités de partenariat disponibles entre l'Algérie et

le Zimbabwe".

A cet égard, ils se sont félicités de la création d'un Conseil d'affaires conjoint et de l'encouragement du secteur privé des deux pays à "exploiter de manière optimale les opportunités d'investissement offertes".

Concernant les relations économiques bilatérales, les deux Présidents ont réaffirmé leur engagement à les renforcer à travers la mise en œuvre complète et effective de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA), qui constitue une plateforme stratégique pour élargir les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pays.

A l'occasion de la tenue en Algérie de la prochaine édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue du 4 au 10 septembre 2025, le Président du Zimbabwe a adressé ses chaleureuses félicitations à l'Algérie, saluant "ses efforts soutenus et son engagement constant en faveur de la promotion du commerce intra-africain et de l'intégration régionale".

Il a également souligné l'importance de cet événement continental "en tant que plateforme stratégique pour approfondir la coopération économique et consolider des partenariats durables à travers l'ensemble du continent".

Dans ce contexte, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris acte de la candidature de la République du Zimbabwe pour abriter le siège permanent de l'IATF ainsi que pour organiser l'édition de 2029".

Au cours de cette visite, les deux Présidents ont présidé la cérémonie de signature de plusieurs instruments juridiques relatifs à la coopération bilatérale et ont donné des instructions aux délégations des deux pays pour finaliser les projets en suspens, en vue d'élargir le champ de la coopération bilatérale à d'autres domaines d'intérêt commun.

S'agissant des questions internationales, les deux Présidents ont eu "des discussions approfondies autour de plusieurs questions régionales et internationales, dans le cadre de leur engagement commun en faveur du principe de règlement des conflits par des voies pacifiques, au respect de la souveraineté des Etats et à la promotion du principe des solutions africaines aux problèmes africains".

Ils ont salué "la convergence constante et immuable de leurs vœux sur les questions d'intérêt commun et ont échangé leurs opinions sur plusieurs dossiers d'actualité". Concernant la situation en Afrique, ils ont souligné l'importance de

dynamiser et de réformer l'Architecture africaine de paix et de sécurité à même de la rendre apte à relever les défis complexes liés aux conflits que connaît le continent".

"Face à l'instabilité croissante et aux changements effrénés sur la scène internationale, les entretiens ont porté sur la nécessité pour l'Afrique de préserver sa capacité à formuler ses propres réponses, à travers le principe de solutions africaines aux problèmes africains, tout en rejetant fermement les ingérences étrangères susceptibles de mettre à mal l'efficacité des mécanismes africains".

Aussi, "les deux parties ont fait part de leur inquiétude vis-à-vis de la menace croissante du terrorisme et des réseaux criminels transfrontaliers dans de nombreuses régions d'Afrique", appelant à "intensifier la coopération en matière de sécurité, de lutte contre le crime organisé, le trafic de drogues et la migration clandestine".

A cette occasion, le Président zimbabwéen a salué l'engagement et les efforts du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de Coordonnateur de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent".

Sur la question du Sahara occidental, les deux Présidents ont réaffirmé "le soutien inconditionnel au droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Union africaine ainsi qu'au droit international", soulignant "l'importance de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, en conformité avec la légalité internationale".

Quant à la situation au Moyen-Orient, les deux parties ont exprimé "leur vive inquiétude face à la catastrophe humanitaire dans la bande de Gaza, résultant de l'agression israélienne contre les Palestiniens", appelant à "la cessation immédiate de cette agression et à la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire afin de répondre aux besoins urgents des civils".

Elles ont insisté sur "le respect du droit international humanitaire et la nécessité d'assurer la protection des populations civiles".

En ce qui concerne la réforme du système des Nations Unies, les deux parties ont souligné "l'importance d'une réforme globale, notamment du Conseil de sécurité, afin de garantir une représentation équitable de l'Afrique et des autres régions sous-représentées", tout en affirmant que "cette réforme est indispensable

pour renforcer la légitimité, l'efficacité et la crédibilité du système multilatéral".

Dans le même contexte, les deux Chefs d'Etat ont mis en exergue "le rôle des membres africains non permanents du Conseil de sécurité en tant que plateforme principale pour défendre l'agenda africain et protéger les intérêts du continent au sein de l'ordre international".

Les deux parties ont renouvelé "leur attachement ferme aux principes du multilatéralisme, de la solidarité internationale et du respect du droit international", et ont exprimé "leur rejet des mesures coercitives unilatérales", appelant à "une gouvernance mondiale plus inclusive, équilibrée et démocratique et à une architecture financière reflétant les réalités contemporaines et les aspirations des pays en développement, notamment en Afrique".

La visite s'est achevée par la réaffirmation par les dirigeants des deux pays, de "leur vision partagée pour une Afrique unie et prospère, vivant dans la paix et la sécurité, fondée sur des relations solides et durables entre l'Algérie et le Zimbabwe".

A cette occasion, "le Président zimbabwéen a adressé une invitation au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour effectuer une visite d'Etat au Zimbabwe, dont la date sera fixée par la voie diplomatique".

Le président Emmerson Dambudzo Mnangagwa a exprimé "sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qui lui ont été réservés, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, lors de leur séjour en Algérie, ainsi que les excellentes dispositions qui ont permis le succès et le bon déroulement des réunions", selon le communiqué conjoint.

A son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, le Président du Zimbabwe a été solennellement accueilli par le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri.

A l'entame de sa visite, le Président du Zimbabwe s'est rendu au Sanctuaire du Martyr pour se recueillir à la mémoire des martyrs de la glorieuse Révolution de libération nationale, où il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, en reconnaissance de leurs sacrifices pour l'indépendance et la dignité.

Le président de la République du Zimbabwe a également reçu dans sa résidence, M. Azouz Nasri, président du Conseil de la nation et M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN).

RENTREE UNIVERSITAIRE 2025/2026 Début des préinscriptions des nouveaux bacheliers

Les préinscriptions des nouveaux bacheliers pour l'année universitaire 2025/2026, ont débuté mardi après-midi et se poursuivront jusqu'à samedi prochain.

Les préinscriptions se font exclusivement via le site web <https://orientation-esi.dz/> ou en scannant le QR code.

Les bacheliers peuvent s'inscrire via le portail électronique étudiant (Portail du bachelier), téléchargeable sur smartphone et qui contient la circulaire ministérielle d'orientation des bacheliers sous un format interactif, leur permettant de consulter les spécialités et les conditions d'admission à l'université.

Les inscriptions définitives se feront exclusivement en ligne, du 10 au 15 août prochain.

Dans ce cadre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari avait effectué, lundi, une visite d'inspection au Centre national des données relevant de l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI-Alger), dans le cadre du suivi sur le terrain du processus des préparatifs relatifs aux préinscriptions des nouveaux bacheliers (session 2025).

Lors de cette visite, M. Baddari s'est enquis de près de la disposition de l'infrastructure numérique et de l'efficacité des systèmes d'information utilisés dans la gestion intelligente de l'opération.

Le ministre s'est réuni, également, avec les cadres, ingénieurs et responsables de l'Ecole, avec lesquels il a abordé "la souveraineté numérique, l'immunité des infrastructures numériques, la mobilisation des ressources humaines pour garantir une orientation universitaire efficace, équitable, transparente et démocratique pour les nouveaux étudiants".

JEUNESSE

M. Hidaoui préside la session ordinaire de la réunion du bureau du CSJ

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) M. Mustapha Hidaoui a présidé, lundi, la session ordinaire de la réunion du bureau du Conseil pour le mois de juillet, consacrée à la présentation et au débat de plusieurs thématiques ainsi qu'à la présentation des rapports d'activités réalisés le mois dernier, indique un communiqué de l'instance.

"Conformément aux dispositions du règlement intérieur du CSJ, M. Hidaoui a présidé les travaux de la réunion ordinaire du bureau pour le mois de juillet 2025, tenue au siège du ministère de la Jeunesse, consacrée à la présentation et au débat de plusieurs thématiques", précise la même source.

Lors de cette réunion, "les rapports des activités réalisées au cours du mois de juin ont été présentés, ainsi qu'un exposé sur le déroulement du Sommet national sur la participation politique et la jeunesse, qui a vu une participation active des jeunes et de plusieurs secteurs ministériels et institutions nationales", selon la même source.

A ce propos, le bureau a salué "la contribution remarquable de l'ensemble des partenaires au succès de cet important événement national, placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

La réunion a permis aussi de présenter les fiches techniques des activités prévues pour le mois d'août, ainsi que d'examiner le projet d'ordre du jour de la deuxième session ordinaire des réunions spécialisées et de la deuxième assemblée générale ordinaire de l'année 2025", conclut le communiqué.

PARLEMENT

M. Boughali reçoit le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, hier à Alger, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khalfan, qui lui a rendu une visite de courtoisie visant à renforcer la concertation et la coordination entre les deux instances, indique un communiqué de l'APN.

Au cours de cette rencontre, M. Boughali a présenté le bilan des activités de l'APN dans le cadre de la neuvième législature, saluant "le rôle participatif des différentes institutions constitutionnelles dans l'accompagnement du processus démocratique", précise la même source.

De son côté, M. Khalfan a présenté un exposé détaillé sur les missions, la structure et les mécanismes de fonctionnement de l'ANIE, ainsi que la nature de sa relation avec le pouvoir législatif, note le communiqué.

La rencontre a été marquée par "un débat approfondi" entre le président de l'APN, plusieurs députés et M. Khalfan, autour des aspects juridiques et organisationnels liés au fonctionnement de l'ANIE. A la fin, M. Boughali a affirmé que "de telles rencontres sont de nature à renforcer le rapprochement entre les institutions nationales, permettant, ainsi, de réaliser une complémentarité efficace



qui se répercute positivement sur les performances institutionnelles et de contribuer à offrir une image valorisante de l'Algérie", conclut le communiqué.

Complexité des crimes de blanchiment d'argent: l'actualisation des normes de prévention s'impose (Ministre)

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa a affirmé, lundi, que la complexité des crimes de blanchiment d'argent, exige une révision des normes adoptées à des fins de lutte et de prévention.

Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation concernant le texte de loi relatif à la prévention et à la lutte

contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le ministre a rappelé que "le blanchiment d'argent constitue un crime complexe et persistant, ce qui nous impose d'actualiser les normes en vigueur afin de mieux le prévenir et le combattre".

Concernant la question des dons qui a suscité un large débat autour dudit texte de loi, M. Boudjemaa a

précisé que les dispositions qu'il contient, "ne restreignent pas les activités caritatives dans notre pays, lesquelles font partie intégrante de la nature de la société algérienne".

Il a, à ce propos, relevé que l'amendement proposé "ne remet pas en cause le principe du don, mais, en revanche, il n'est pas acceptable que des activités caritatives soient exploitées

comme couverture pour les opérations de blanchiments d'argent".

Ainsi, ajoute le ministre, "le but d'inclure des mesures relatives à la clarification de l'origine des fonds est d'"encadrer et d'organiser cette activité afin de la protéger contre toute exploitation à des fins illicites, notamment dans le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme".

63^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA POLICE ALGÉRIENNE Le DGSN préside la cérémonie de célébration



Le directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, a présidé, hier au siège des Unités républicaines de sécurité à El Hamiz (Alger), la cérémonie de célébration du 63^e anniversaire de la création de la Police algérienne, placée sous le thème: "Fierté d'appartenance, professionnalisme dans l'action...fidélité au serment des martyrs".

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, de membres du gouvernement, des cadres supérieurs et des responsables d'institutions et d'organismes officiels.

Dans son allocution à cette occasion, M. Badaoui a souligné que cet anniversaire qui "revêt une profonde signification" constitue "un témoignage du processus d'édification de l'Etat algérien, qui a pu, grâce aux immenses sacrifices

consentis par ses valeureux enfants, forger sa gloire éternelle".

Il s'agit également d'"une étape pour évaluer les réalisations accomplies et définir les objectifs à venir, dans un contexte marqué par les évolutions internationales et régionales qui imposent la prise d'un ensemble de mesures proactives pour le développement de l'institution policière, afin qu'elle puisse non seulement suivre, mais aussi anticiper et gérer les événements selon des méthodes modernes, au service de la sécurité et de la stabilité du pays, ainsi que pour la préservation des vies et des biens des citoyens", a-t-il dit.

A cette occasion, le DGSN a salué les décisions des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à soutenir et à accompagner la Police algérienne afin de lui permettre de concrétiser ses

aspirations. Par ailleurs, M. Badaoui a évoqué la coordination et la coopération entre la DGSN et l'ensemble des institutions, notamment l'Armée nationale populaire (ANP), soulignant que cela "permet d'anticiper l'avenir dans toutes ses dimensions, afin de préserver le pays et protéger les citoyens et les biens contre toute menace potentielle, ouvrant ainsi à notre chère patrie des perspectives prometteuses de stabilité et de progrès".

S'agissant des structures relevant de la DGSN, M. Badaoui a fait savoir que 50 structures de police ont été mises en service cette année, ajoutant que les efforts se poursuivent pour parachever la réalisation de nouvelles structures à travers le pays, parallèlement à la poursuite de la numérisation et de la modernisation des services, afin de permettre à la Sûreté nationale de remplir pleinement ses missions.

Il a aussi réaffirmé la pleine disponibilité du corps de la Sûreté nationale à relever tous les défis, rassurant que "ses membres, sans exception, demeurent constamment mobilisés et vigilants pour assurer la sécurité du citoyen et la protection de ses biens, tout en renforçant le climat de sérénité, de paix et de quiétude sur l'ensemble du territoire national".

Cette cérémonie a été marquée par la remise de grades et de diplômes ainsi que la distinction des athlètes d'élite de la Sûreté nationale ayant décroché des médailles dans des compétitions continentales et internationales, en sus de démonstrations réalisées par différents unités de la police.

MOSTAGANEM

Remise des clés de 60 logements publics locatifs à Aïn Tédélès

Les clés de 60 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune d'Aïn Tédélès (wilaya de Mostaganem), a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya.

La remise des clés de deux projets comprenant 40 et 20 logements publics locatifs, dans la commune d'Aïn Tédélès, a eu lieu lundi, dans le cadre des festivités célébrant le 63e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, selon la même source.

L'opération, supervisée par les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Mostaganem, en coordination avec la daïra d'Aïn Tédélès, s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation. Ces



unités viennent s'ajouter au programme de logements distribués à la même occasion au début du mois

de juillet, comprenant 746 logements publics locatifs répartis entre huit communes, 80 logements pu-

blics aidés (LPA), ainsi que 2.254 décisions d'attribution d'aides financières pour la construction d'habitations rurales dans 31 communes, a-t-on ajouté.

La commune d'Aïn Tédélès a enregistré, avant la fin de l'année dernière, une vaste opération de distribution de logements publics locatifs, soit un total de 444 logements attribués en plusieurs phases, à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Guerre de libération nationale, a-t-on rappelé.

BOUIRA

Réception en septembre de la 1^{ère} tranche du projet de dédoublement de la RN 8

La première tranche des travaux de réalisation du dédoublement de la route nationale N8, reliant Sour El Ghouzlane et Dirah (sud de Bouira) jusqu'aux limites de la wilaya de M'Sila, sera réceptionnée en septembre prochain, a-t-on appris mardi auprès de la direction des travaux publics (DTP).

Lancé en mai 2024, ce projet est scindé en deux phases, dont la première porte sur le dédoublement de la RN8 sur une distance de 17 km.

"Les travaux touchent presque à leur fin et ils seront livrés en septem-

bre prochain", a affirmé à l'APS le directeur des travaux publics, Norredine Gasmi.

Confiés à trois entreprises privées, pour un délai de réalisation de 11 mois, "ces travaux ont connu des arrêts en raison de contraintes techniques, mais la première partie sera livrée en septembre 2025", a assuré le même responsable. Il a également annoncé que "les travaux d'une deuxième tranche du projet seront lancés après la fin de ceux en cours à Bouira pour aller jusqu'à M'Sila". "Ce projet revêt une grande importance,

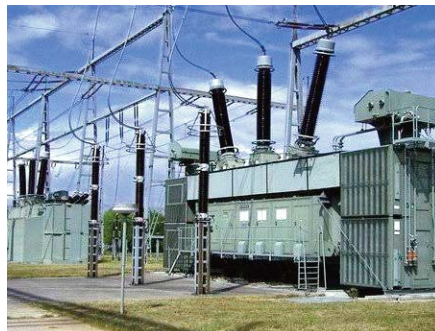
car il permettra de résorber certains points noirs recensés sur cette voie, et surtout de fluidifier le trafic sur cet axe, qui contribuera fortement à dynamiser l'activité économique et commerciale de la région, d'autant qu'il est relié à la zone industrielle de Dirah", a estimé M. Gasmi.

Selon les détails fournis par le directeur du secteur des travaux publics, une enveloppe financière de l'ordre de 4 milliards de dinars a été allouée à la première phase de ce projet, qui est toujours en cours de réalisation.

EL-MEGHAÏER

14 nouveaux transformateurs électriques installés en zones enclavées (Sonelgaz)

Quatorze (14) nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service dans différentes zones enclavées de la wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre des efforts déployés pour l'amélioration du service public et la distribution régulière et continue de l'électricité, a-t-on appris hier de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Retenus dans le cadre de six (6) opérations de développement, ces équipements ont été installés au niveau de zones enclavées des communes d'El-Meghaïer, Sill,



Oum-Tiour, Sidi-Khelil et Sidi-Amrane, bénéficiant à plus de 577 clients, à la faveur d'un réseau de

moyenne et basse tensions long de 16 km, a-t-on précisé. Le programme de la Sonelgaz prévoit

aussi l'exécution, vers la fin de l'année 2025, de deux (2) autres projets portant sur la mise en service de quatre (4) transformateurs au niveau des communes de Sidi-Amrane et Djamaa, à la faveur d'un réseau de plus de 80 km de lignes de basse et moyenne tensions, devant permettre de raccorder 105 clients. Insrites au titre des programmes de la Sonelgaz, ces opérations visent à améliorer le service public et à assurer la continuité et la qualité de distribution de l'énergie électrique au citoyen, a conclu la source.

SAÏDA

Lancement des travaux d'aménagement d'un tronçon la route nationale RN 92

Les travaux d'aménagement et de réhabilitation d'un tronçon de la route nationale RN 92 à double voie, reliant entre les wilayas de Saïda et de Tiaret, ont été lancés récemment, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction des Travaux publics de la wilaya de Saïda.

Le wali de Saïda, M. Amoumen Mermouri, a donné le coup d'envoi de ce projet dimanche dernier, lors d'une visite d'inspection des projets

de développement dans la daïra de Hassasna. Les travaux concernent un tronçon de 12 kilomètres, entre la sortie Est de la ville de Saïda et la commune de Hassasna, selon la même source.

Un montant de plus de 112 millions de DA a été alloué à cette opération dans le cadre du programme sectoriel, sous la supervision de la Direction des travaux publics, avec un délai de réalisation fixé à quatre

mois, a-t-on précisé. Par ailleurs, des travaux sont en cours pour la réalisation d'une double voie sur un tronçon de 23 kilomètres de la route nationale RN 6, reliant Saïda à Mascara.

Ce projet, a été lancé en janvier dernier, pour un délai de 24 mois.

A noter qu'une autre opération de réhabilitation et d'entretien de 21 kilomètres du réseau routier de wilaya à Saïda a été récemment lancée.

SOUK AHRAS

Une récolte prévisionnelle de 3.700 quintaux de liège en 2025

La Conservation des forêts de la wilaya de Souk Ahras prévoit une production de 3.700 quintaux de liège au cours de l'année 2025, a-t-on appris mardi auprès du chef du service la gestion du patrimoine, des études et de la programmation de la conservation, Omar Mezdaout.

Le même responsable a précisé que la récolte de liège, effectuée sur une superficie de 3.000 hectares, est confiée, depuis mai dernier, à l'Entreprise régionale de génie rural "Babors" (projet de Souk Ahras) qui prélève le liège dans la forêt de Boumezrane, dans la commune d'Aïn Zana, l'une des plus importantes zones subéricoles de la wilaya.

La même source a souligné que l'opération de récolte du liège a favorisé la création d'environ 70 emplois saisonniers pour les jeunes résidant dans les zones montagneuses et frontalières, connues pour la densité des forêts de chêne-liège.

Il a été planté dans la wilaya de Souk Ahras, entre 2014 et 2025, des chênes-lièges sur une superficie de l'ordre de 35 hectares située dans les communes de Machroha et d'Aïn Zana, dans le cadre d'un programme annuel visant à étendre le couvert forestier, notamment dans les zones touchées par les incendies.

Les forêts de chênes-lièges couvrent, dans la wilaya de Souk Ahras, une superficie de 21.205 hectares, dont 14.351 hectares productifs, sur une superficie forestière totale de plus de 94.463 hectares, a-t-on indiqué.

MILA

Lancement de plusieurs projets d'aménagement urbain et d'entretien de routes au chef-lieu de wilaya



Des projets d'aménagement urbain et d'entretien de routes ont été lancés dans des cités et avenues du chef-lieu de wilaya de Mila, a-t-on appris mardi du directeur local de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, Abdelmadjid Nezzar.

Ces projets, lancés au cours des derniers jours, s'inscrivent dans le cadre du programme d'amélioration urbaine retenu pour le secteur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction au titre de l'exercice en cours 2025, a indiqué, à l'APS, M. Nezzar.

Ce programme spécial pour le chef-lieu de wilaya auquel a été allouée une enveloppe financière de près de 38,5 millions DA, porte sur l'exécution de travaux d'aménagement urbain, d'entretien de trottoirs et des routes, et de rénovation de l'éclairage public, selon la même source.

Des travaux d'aménagement urbain seront également effectués à la cité Sidi Ali El Ouad du chef-lieu de wilaya pour 14 millions DA et à la cité Abdallah Zerizer pour près de 11,5 millions DA, a détaillé M. Nezzar.

Les délais de réalisation de ces projets varient entre deux à trois mois, a-t-on indiqué.

APS

TRANSPORT L'ENTMV propose un service de marchandises sur la ligne Alicante-Oran

L'Entreprise nationale du transport maritime des voyageurs (ENTMV) a annoncé, lundi, la mise en place d'un service de transport de marchandises sur la ligne maritime reliant les ports d'Alicante (Espagne) et d'Oran, invitant les opérateurs économiques et les investisseurs des secteurs public et privé à bénéficier de cette prestation, indique un communiqué de l'ENTMV.

L'Entreprise a précisé que "des espaces importants" ont été réservés à bord des navires opérant sur cette ligne en vue d'assurer le transport des différents types de mar-

chandises, réaffirmant sa disponibilité à fournir des services "de qualité" dans ce domaine. Elle a invité les personnes intéressées d'obtenir plus d'informations concer-

nant ce service à se rapprocher de la Direction commerciale centrale d'Alger, ou des directions régionales de l'entreprise situées à Alger, Oran et Annaba.

BANQUE D'ALGÉRIE La banque "AGB" ajoutée à la liste des banques habilitées à réserver le droit de change pour voyage

La banque Gulf Bank Algérie (AGB) a été ajoutée à la liste des banques concernées par les opérations de réservation du nouveau droit de change au profit des citoyens résidents souhaitant voyager à l'étranger, a annoncé, mardi, la Banque d'Algérie dans un communiqué.

Cette démarche intervient dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction 05-2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger, signée récemment par le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Ed-dine Taleb, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le montant annuel maximum du droit de change a été fixé à 750 euros (ou l'équivalent en devises librement convertibles) pour les adultes âgés de 19 ans et plus, et à 300 euros

pour les mineurs âgés de 12 à 19 ans.

Ce droit est attribué une fois par an pour un séjour à l'étranger égal ou supérieur à sept (7) jours. La liste des banques habilitées comprend actuellement: la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque de développement local (BDL), le Crédit populaire d'Algérie et la banque Gulf Bank Algérie (AGB), ajoutée à partir de ce jour.

Cette liste pourrait être élargie ultérieurement, selon le communiqué.

Cette opération a été lancée officiellement dimanche dernier au niveau de la succursale de la Banque d'Algérie sise à Zighoud Youcef

(Alger), parallèlement à son lancement au niveau de toutes les succursales et les agences des banques concernées à travers le territoire national.

La Banque d'Algérie a affirmé avoir mobilisé les moyens logistiques nécessaires et réuni les conditions organisationnelles adéquates pour garantir le confort des citoyens et le bon déroulement de l'opération.

Selon l'instruction, l'obtention de ce droit requiert le dépôt d'un dossier comprenant un passeport en cours de validité, un billet aller/retour (ou quittance de la taxe de voyage terrestre), et le cas échéant une copie d'un visa valide.

Le montant en dinars algérien correspondant doit être versé auprès de la banque compétente au plus tard trois (3) jours ouvrables avant

la date du voyage. Le montant en devises sera ensuite remis par les guichets de la Banque d'Algérie situés aux postes frontaliers (terrestres, aériens et maritimes) sur présentation du reçu de paiement de la contre-valeur en dinars algérien du droit de change, du passeport valide du bénéficiaire et de la carte d'embarquement, cette dernière n'étant pas exigée pour les voyageurs par voie terrestre.

Depuis le lancement de l'opération, les banques connaissent une affluence remarquable de citoyens qui se sont dits satisfaits de cette décision. Selon leurs témoignages recueillis par l'APS, cette mesure devrait renforcer la capacité du voyageur à couvrir ses dépenses à l'étranger et réduire le recours au marché parallèle.

"ALGERIA BID ROUND 2024" Signature de cinq contrats internationaux pour l'exploration des hydrocarbures d'une valeur de 600 millions de dollars

Cinq contrats d'exploration des hydrocarbures ont été signés, lundi à Alger entre Sonatrach et plusieurs sociétés pétrolières étrangères, pour un montant d'investissements estimé à 600 millions de dollars, dans le cadre des résultats de l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024".

La cérémonie de signature organisée au siège de Sonatrach, a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bekhti, et de représentants de sociétés étrangères concernées.

Les contrats signés, qui s'inscrivent dans la stratégie de renforcement des partenariats dans le domaine d'exploration, prévoient des engagements d'investissements initiaux d'un montant global d'environ 600 millions de dollars, précédés de décisions d'attribution de licences par l'agence ALNAFT pour chaque site d'exploration.

Il s'agit du contrat d'hydrocarbures de forme "Participation" pour la recherche et le développement du périmètre de "Toual 2" (bassin de Berkine) situé dans les wilayas d'Ouargla et d'Illizi, signé entre Sonatrach, d'une part et un consortium formé des sociétés Filada (Suisse) et Zangas (Autriche) d'autre part.

Le deuxième est un contrat d'hydrocarbures de forme "Participation" pour la recherche et le développement du périmètre de "Guern EL Guessa 2" (bassin de Gourara-Timimoun), dans les wilayas de Bechar, Beni Abbès, El Bayadh et Timimoun, signé entre Sonatrach et la société chinoise "Sinopec".

Le troisième est un contrat d'hydrocarbures de forme de "Partage de Production" pour la recherche et le développement du périmètre de "Reggane 2" dans la wilaya d'Adrar, signé entre Sonatrach et le consortium formé du groupe "ENI" (Italie) et du groupe thaïlandais "PTTEP".

Le quatrième contrat, également sous forme de "Partage de Production", a été signé entre Sonatrach et la société chinoise "ZPEC", portant sur le périmètre de "Zerafa 2" (bassin d'Ahnelt-Gourara), dans les wilayas d'Adrar, In Salah, Timimoun et El Menia.

Le cinquième contrat de forme "Partage de Production" pour la recherche et le développement du périmètre d'"Ahara" dans la wilaya d'Illizi, a été signé entre Sonatrach et le consortium des sociétés "Qatar Energy" et "Total Energies".

En juin dernier, l'Agence ALNAFT avait annoncé l'attribution de cinq (5) licences sur les six (6) proposées dans le cadre de l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024" sur la base des offres reçues.

Dans son allocution à l'occasion, M. Hachichi a affirmé que ces contrats constituent une "nouvelle étape" dans le développement des ressources énergétiques et une "avancée significative" vers la réalisation d'objectifs stratégiques liés au renforcement des réserves, à l'amélioration de la connaissance géologique et à la garantie de la sécurité énergétique du pays.

Il a en outre précisé que ces contrats couvrent une durée de 30 ans, dont sept (7) années consacrées aux travaux d'exploration. Le programme d'exploration initial prévoit le traitement de données sismiques en 2D et 3D couvrant l'équivalent de 35.000 kilomètres carrés, ainsi que le forage de 32 puits d'exploration, pour un investissement minimal de 600 millions de dollars.

Le même responsable a indiqué que les réserves potentielles dans les zones concernées sont estimées à 400 milliards de mètres cubes de gaz (2P), soulignant que des découvertes confirmées donneront lieu à des investissements encore plus importants pour le développement et l'exploitation des ressources.

M. Hachichi a relevé, à cet égard, que ces contrats traduisent la confiance des partenaires dans le climat d'investissement en Algérie, précisant que Sonatrach partagera désormais les risques avec ses partenaires, contrairement à la situation antérieure où elle en supportait la majeure partie.

De son côté, le président de l'ALNAFT, Samir Bakhti, a précisé que l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024" se caractérise par la transparence et un dialogue constructif, ayant permis d'attirer des investisseurs partageant avec l'Algérie une vision à long terme fondée sur une exploration et une production responsables et durables. Il a fait savoir que tous les périmètres, à l'exception de "Ahara", incluent une phase de développement (post-exploration) obligatoire nécessitant des investissements de plusieurs milliards de dollars, ajoutant que l'agence œuvre à lancer des appels d'offres internationaux annuels pour renforcer les partenariats, alléger la charge sur Sonatrach, tout en favorisant le transfert de technologie et le développement des ressources en hydrocarbures. L'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024", note-t-on, est le premier appel d'offres international organisé dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures.

SAA Bénéfice net de 3,42 milliards DA en 2024

La Société algérienne d'assurance (SAA) a réalisé un bénéfice net de 3,42 milliards DA en 2024, selon le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'entreprise.

Lors de cette réunion, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité les comptes sociaux de l'exercice écoulé, qui affichent un total bilan de 108,54 milliards DA.

Le résultat net a été affecté comme suit : 1,70 milliard DA au titre de dividendes, 172 milliards DA à la réserve légale, et 1,55 milliard DA aux réserves facultatives.

DJANET Rendement encourageant de la moisson de céréales (DSA)

L'actuelle moisson de céréales dans la wilaya de Djinet a donné lieu à un rendement encourageant, estimé à 45 quintaux à l'hectare, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Cette moisson, la première du genre dans le cadre des exploitations de cultures stratégiques dans cette wilaya, s'est opérée sur

une superficie commencée de 100 hectares (ha), réparties entre le blé dur (60 ha), le blé tendre (30 ha) et l'orge (10 ha), a précisé, à l'APS, le DSA de Djinet, Abdelbasset Belouali.

Pour les besoins de la campagne moisson-battage, la Coopérative des céréales et légumine secs (CCLS) a mobilisé une (1) moissonneuse et six (6) camions de

transport de la récolte vers la wilaya d'Ouargla, a-t-il ajouté.

L'exploitation développant les cultures stratégiques dans la wilaya de Djinet relève d'un investisseur privé qui leur a réservé une superficie de 54 ha, le reste de la superficie emblavée étant consacrée aux cultures de type traditionnelle destinées à l'autoconsommation, a fait savoir M.

Belouali. Dans le même cadre, l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) a accordé une concession de 250 ha à un autre investisseur, qui a entamé les préparatifs de la campagne labours-semaillages en prévision de la prochaine saison agricole, a révélé la même source.

DROITS DE DOUANE

Reprise des discussions sino-américaines la semaine prochaine à Stockholm

Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a annoncé, mardi, qu'il allait rencontrer ses homologues chinois à Stockholm (Suède) la semaine prochaine pour un troisième cycle de discussions sur les droits de douane.



"L'accord avec la Chine prend fin le 12 août et je vais me rendre à Stockholm lundi et mardi avec mes homologues chinois et nous allons travailler à son extension", a déclaré le secrétaire au Trésor à des médias locaux.

"Je pense que le commerce avec la Chine va

bien, nous allons discuter de beaucoup d'autres choses sur lesquelles nos pays peuvent travailler ensemble", a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis et la Chine ont tenu deux cycles de négociations ces derniers mois, afin d'abaisser les tensions commerciales entre les

deux pays, en particulier après la hausse des tarifs douaniers de part et d'autre, consécutive à l'annonce de droits de douane dits "réciproques" début avril par le président américain, Donald Trump.

Des responsables des deux premières puissances économiques

mondiales se sont rencontrés d'abord à Genève puis à Londres, avec pour effet de ramener les droits de douane respectifs à 10% sur les produits américains et 30% sur les produits chinois, ainsi qu'à restreindre certaines limitations aux exportations de part et d'autre.

ZONE EURO

Durcissement de l'accès aux crédits pour les ménages



Les banques de la zone euro ont durci leurs critères d'octroi de prêt aux ménages au deuxième trimestre, inquiètes des perspectives économiques, selon la Banque Centrale Européenne, qui devrait marquer une pause jeudi dans son cycle de baisses de taux d'intérêt.

D'avril à juin, les banques ont signalé "un léger resserrement" des normes pour les crédits immobiliers et "un resserrement plus prononcé" pour le crédit à la consommation et autres types de prêts aux ménages, selon un rapport trimestriel de la BCE publié mardi. Ce durcissement s'explique par "les changements dans

la perception des risques et la tolérance au risque des banques", détaille cette étude basée sur un questionnaire adressé à 155 banques de la zone euro.

En revanche, les conditions d'accès aux prêts pour les entreprises sont restées "globalement inchangées", déjouant les prédictions pessimistes de l'institution de Francfort au début de l'année.

Au deuxième trimestre, les incertitudes géopolitiques et les tensions commerciales exacerbées par les droits de douane de Donald Trump n'ont eu "aucun impact spécifique supplémentaire" sur ces normes de crédits, assure la BCE.

Quant à la demande de prêts de la part des entreprises en zone euro, elle s'est légèrement reprise par rapport au trimestre précédent, mais demeure négative.

Elle a été soutenue par la baisse des taux d'intérêt, mais "mais freinée par les incertitudes mondiales et les tensions commerciales".

La demande de prêts immobiliers poursuit sa remontée, dopée par les perspectives du marché du logement, et la demande de crédits à la consommation augmente aussi légèrement.

Jeudi, la BCE devrait maintenir ses taux inchangés après sept baisses consécutives, estiment les experts, la zone euro étant arrivée "à la fin d'un cycle de politique monétaire" après des crises à répétition selon sa présidente Christine Lagarde.

L'institution reste vigilante aux menaces du président Trump d'imposer une lourde surtaxe sur les importations en provenance de l'Union européenne, qui auraient un effet considérable sur l'économie de la zone euro.

PÉTROLE

Le Brent à 68,50 dollars le baril

Les cours du pétrole poursuivent leur baisse mardi, après avoir commencé la semaine en léger retrait, plombés par la menace douanière de Donald Trump qui pèse sur de nombreux pays et doit prendre effet le 1er août.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, tombait de 1,03% à 68,50 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en août, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 1,09% à 66,47 dollars.

La date butoir du 1er août approche afin de conclure un accord commercial avec Washington pour les nombreux pays menacés par ces taxes sur leurs exportations. "La faiblesse actuelle des cours du pétrole reflète les préoccupations croissantes concernant la demande mondiale d'or noir, dans le contexte d'escalade des tensions commerciales entre les Etats-Unis et ses partenaires commerciaux, notamment l'Union européenne", explique un analyste.

Les prix du brut "sont restés modérés jusqu'à présent cet été, qui correspond généralement à un pic de la demande", souligne un autre analyste, suggérant "qu'à mesure que la demande diminue à l'approche de l'automne, les prix du pétrole pourraient subir des pressions à la baisse".

MONNAIES

Le dollar en léger recul face à l'euro

Le dollar retient son souffle, mardi, face aux autres monnaies avant une prise de parole du président de la Réserve fédérale (Fed), très attendue par les investisseurs. Vers 10H35, le billet vert cédait 0,47% à l'euro, à 1,1699 dollar, et s'affichait stable face à la livre, à 1,3492 dollar. La valeur du billet vert est suspendue aussi aux discussions commerciales qui se poursuivent avant la date limite du 1er août, entre les Etats-Unis et ses partenaires commerciaux, dont les résultats pourraient affecter, selon les experts, l'économie américaine. De son côté, le yen renversait sa tendance, reculant de 0,11% à 147,55 yens pour un dollar.

Les Bourses mondiales optimistes après des données économiques américaines rassurantes

Les marchés boursiers mondiaux ont pris de la vitesse jeudi, poussés par des données sur l'emploi et la consommation aux Etats-Unis qui renvoient une image jugée rassurante de l'état de santé de l'économie américaine, en pleine saison des résultats d'entreprises.

A Wall Street, les indices Nasdaq (+0,74%) et S&P 500 (+0,54%) ont tous deux franchi de nouveaux records en clôture. Le Dow Jones a lui gagné 0,52%. En Europe, la Bourse de Paris a bondi de 1,29%, Francfort de 1,51%, Londres a pris 0,52% et Milan 0,92%.

Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt à dix ans était stable par rapport à la clôture mercredi, à 4,45%. Le billet vert prenait 0,38% face à la monnaie unique, à 1,1597 dollar pour un euro.

FINANCEMENT

La Banque mondiale exige 30% de main d'œuvre locale sur ses projets

La Banque mondiale (BM) a annoncé vendredi revoir les règles liées à ses financements, afin d'y intégrer une obligation pour les entreprises d'avoir au moins 30% de main d'œuvre locale travaillant sur ses projets.

L'objectif affiché par l'institution basée à Washington est que les projets qu'elle finance puissent entraîner une "augmentation des créations d'emplois locaux et améliorer les compétences" de la main d'œuvre du pays du projet.

Cet impératif concerne les entreprises internationales se

positionnant sur des appels d'offres. Cela concernera en particulier la construction et maintenance de réseaux de transport, ainsi que les infrastructures énergétiques.

Les nouvelles règles s'appliqueront pour tout nouveau dossier lancé à compter du 1er septembre et ayant obtenu un financement de la part de la Banque mondiale. "En donnant la priorité aux recrutements de salariés locaux sur des projets que nous finançons, nous ne créons pas seulement des opportunités d'emplois immé-

diates dans les pays clients mais investissons aussi dans le potentiel à long terme des communautés locales", a déclaré dans un communiqué Galina Vincelette, vice-présidente en charge des opérations dans les pays membres. Il s'agit pour la Banque de se concentrer sur l'un des principaux objectifs énoncés par son président, Ajay Banga, qui souhaite faire de l'emploi l'un des axes majeurs afin de lutter efficacement contre la pauvreté, le mandat de l'institution.

APS



ILLIZI

Programmation de diverses activités estivales pour les jeunes



Diverses activités visant à animer la scène culturelle, sportive et récréative dans la wilaya d'Illizi ont été lancées par la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS), ont indiqué mardi les organisateurs.

Peaufiné en coordination avec le mouvement associatif local, le programme estival comprend une panoplie d'activités, dont des tournois de football inter-quartiers au niveau des stades de proximité, a expliqué le chef de service des sports à la DJS, Ahmed Debbache.

Trois piscines sont également mobilisées au chef lieu de wilaya et dans les communes de In-Amenas et Bordj Omar-Idriss, au bonheur des enfants et des jeunes et ce sous l'encadrement d'entraîneurs affiliés à des clubs de natation.

Le programme d'animation estival prévoit aussi des activités dédiées aux femmes dans le but de renforcer la participation de la gent féminine dans les activités sportives.

Des spectacles de divertissement figurent également parmi les activités d'animation estival, en plus de l'organisation au niveau du village de loisirs d'activités et concours culturels, à la satisfaction aussi bien des familles que des enfants.

EL-MEGHAÏER 14 nouveaux transformateurs électriques installés en zones enclavées

Quatorze (14) nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service dans différentes zones enclavées de la wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre des efforts déployés pour l'amélioration du service public et la distribution régulière et continue de l'électricité, at-on informé mardi de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Retenus dans le cadre de six (6) opérations de développement, ces équipements ont été installés au niveau de zones enclavées des communes d'El-Meghaïer, Still, Oum-Tiour, Sidi-Khelil et Sidi-Amrane, bénéficiant à plus de 577 clients, à la faveur d'un réseau de moyenne et basse tensions long de 16 km, at-on précisé.

Le programme de la Sonelgaz prévoit également l'exécution, vers la fin de l'année 2025, de deux (2) autres projets portant sur la mise en service de quatre (4) transformateurs au niveau des communes de Sidi-Amrane et Djamaa, à la faveur d'un réseau de plus de 80 km de lignes de basse et moyenne tensions, devant permettre de raccorder 105 clients.

Inscrite au titre des programmes de la Sonelgaz, ces opérations visent à améliorer le service public et à assurer la continuité et la qualité de distribution de l'énergie électrique au citoyen, a conclu la source.

APS

ENVIRONNEMENT lancement d'un marché volontaire du carbone et d'un système de contrôle dans la gestion des déchets

Un marché volontaire du carbone et un système de mesure, de rapportage et de vérification (MRV) ont été lancés, lundi à Alger, en tant que nouveaux mécanismes de soutien de la transition environnementale en matière de gestion des déchets.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de "Gestion intégrée des déchets et production d'énergie au niveau local - AIM-WELL", fruit d'un partenariat national avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

L'annonce a été faite lors d'un workshop technique dédié à la conception du marché du carbone et du système MRV, en présence de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, de la représentante résidente par intérim du PNUD en Algérie, Francesca Nardini, ainsi que des représentants de plusieurs ministères et organismes nationaux.

Le projet AIM-WELL et l'initiative du marché volontaire du carbone constituent deux piliers essentiels au développement de l'économie verte en Algérie, dans la cadre d'une vision nationale visant à considérer les déchets comme une ressource économique et une source d'énergie, conformément aux engagements internationaux en matière de climat. Selon les explications données, le marché volontaire du carbone encourage les entreprises à investir dans des projets verts visant à réduire la pollution et à réaliser la neutralité carbone à long terme, sous la supervision du système MRV qui garantit transparence et crédibilité. Lors de l'ouverture des travaux du workshop, Mme Djilali a affirmé que ce projet constituait "un jalon pour une transformation radicale" de l'approche du développement de l'Algérie nouvelle vers un modèle global et durable consacrant les principes de l'économie circulaire et redonnant à l'environnement toute sa place.



La ministre a précisé que ce projet, prévu pour la période 2023-2028, constitue une expérience modèle en matière de gestion des déchets, basée sur la planification scientifique, la numérisation et le partenariat communautaire, indiquant que deux wilayas, Constantine et Sétif, ont été choisies comme zones expérimentales pour la mise en œuvre des schémas directeurs, parallèlement à l'actualisation du cadre législatif et à l'intégration des mécanismes numériques intelligents pour garantir la transparence et le contrôle en temps réel.

Elle a également souligné que le projet AIM-WELL n'est pas seulement un projet de gestion des déchets, mais une initiative nationale pour repenser la relation entre le citoyen et son environnement, entre les déchets et le développement, en visant à sa généralisation aux autres wilayas du pays, au titre d'une stratégie globale. De son côté, le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb a estimé que le projet représente "une opportunité stratégique", afin de stimuler l'investissement dans les techniques propres et le développement de nouvelles industries vertes génératrices de valeur ajoutée et d'emplois. Pour M. Ghrieb, le système MRV est un outil essentiel, à même d'assurer la transparence et la crédibilité dans la réduction des émissions, ce qui permet aux entreprises d'accéder aux marchés mondiaux du carbone et de bénéficier des mécanismes de financement climatique.

Le ministre a, en outre, annoncé que son secteur œuvrait à la facilitation de l'intégration des industries manufacturières au sein de ce système, notamment en matière du ciment vert, relevant des projets comme l'usine de Djelfa, celle de Relizane, et la seconde ligne de l'usine d'Adrar, dont la capacité totale dépasse 5 millions de tonnes, toutes conformes aux normes environnementales et à faible empreinte carbone.

La représentante du PNUD en Algérie, Francesca Nardini, a souligné quant à elle, la forte croissance du marché volontaire du carbone au niveau mondial, précisant qu'en 2003 seulement, plus de 2 milliards de dollars ont été mobilisés pour financer des projets concrets dans les domaines de reboisement, de gestion des déchets, de l'efficacité énergétique et de la transformation industrielle.

Elle a ajouté que ce marché représente "une passerelle stratégique" entre l'action climatique nationale et les initiatives civiles et internationales, soulignant son rôle dans le soutien aux chaînes de valeur bas carbone, à l'innovation technologique et à l'attraction des investissements durables. Selon elle, le marché du carbone n'est pas qu'un simple outil économique, mais bien un catalyseur d'une transformation systémique globale, affirmant que son succès repose sur des bases solides de transparence et de confiance.

Mme Francesca Nardini a conclu que l'organisation de cet atelier constitue une étape vers l'affirmation de l'Algérie, en tant qu'acteur actif et influent sur le marché du carbone, à travers l'édification d'un système national global bénéfique pour le climat, l'économie et la qualité de vie des citoyens.

Mme Francesca Nardini a conclu que l'organisation de cet atelier constitue une étape vers l'affirmation de l'Algérie, en tant qu'acteur actif et influent sur le marché du carbone, à travers l'édification d'un système national global bénéfique pour le climat, l'économie et la qualité de vie des citoyens.

ILLIZI

Large campagne de sensibilisation aux risques d'intoxication alimentaire

Une large campagne de sensibilisation et de prévention contre les risques d'intoxication alimentaire a été lancée dans la wilaya d'Illizi, à l'initiative de la direction du Commerce et de la régulation du marché national, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Cette campagne, menée avec le concours d'acteurs du mouvement associatif, devra toucher les diffé-

rentes communes de la wilaya, à travers la distribution, au niveau des places publiques, bureaux de poste et commerces, de dépliants et affiches explicatifs sur la prévention des risques d'intoxication alimentaire, en cette période estivale, a indiqué le directeur de wilaya du secteur, Tarek Angueg.

Le programme préventif prévoit également l'ani-

mation d'émissions sur le thème, sur les ondes de la radio et les réseaux sociaux, en plus de l'organisation, en coordination avec les services de la Protection civile et de la Santé, de sorties sur le terrain dans les zones enclavées.

Par souci d'intensifier ces actions de prévention contre les intoxications alimentaires, il est fait

recours également, en application des directives des autorités locales, aux représentants de la société civile pour vulgariser les causes et risques encourus des intoxications alimentaires.

Cette campagne de sensibilisation se poursuivra tout au long de la période estivale, à travers les quatre communes que compte la wilaya.

CRASH D'UN AVION MILITAIRE AU BANGLADESH Le bilan monte à 31 morts

Le bilan provisoire de la chute accidentelle d'un avion de chasse de l'armée de l'air du Bangladesh sur un complexe scolaire de Dacca s'est aggravé mardi pour passer à 31 morts.

L'appareil s'est écrasé lundi en début d'après-midi sur le complexe scolaire Milestone, dans le nord-ouest de la capitale bangladaise, victime, selon l'armée, d'une avarie mécanique. La chute de l'avion a transformé en brasier un bâtiment de deux étages que des élèves de primaire venaient de quitter à la fin des cours.

Selon le dernier bilan publié par l'armée, l'accident a fait 31 morts, dont le pilote, et plus de 170 blessés, pour l'essentiel des enfants grièvement brûlés. "A l'heure où je vous parle, nous avons encore 69 patients hospitalisés", a déclaré à la presse un haut-responsable du ministère de la Santé et de la Famille, Sayedur Rahman.

"Dix d'entre eux sont entre la vie et la mort", a-t-il ajouté. Cette catastrophe aérienne est la plus meurtrière survenue depuis des décennies au Bangladesh. Les cours ont été annulés



mardi à l'école Milestone, qui accueille d'ordinaire quelque 7.000 élèves, mais parents, enseignants et officiels ont défilé toute la journée devant le site de l'acci-

dent. Le pilote de l'avion, le lieutenant Towkir Islam, 27 ans est mort. L'armée a affirmé qu'il avait tenté d'éloigner son appareil des zones habitées. Une

enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident. "Il semble qu'il ait été victime d'un problème mécanique", a indiqué l'armée lundi.

CHINE Deux morts et dix disparus dans des inondations dans l'est du pays

Deux personnes ont péri et dix autres sont portées disparues dans des inondations mardi dans la province de Shandong (est de la Chine), a rapporté la télévision publique CCTV. Plus de

364 mm de pluie sont tombés en cinq heures durant la nuit de lundi à mardi, selon CCTV. Ces précipitations ont provoqué des inondations soudaines et ont "détruit 19 maisons" dans la

ville de Dawangzhuang, a précisé la télévision. L'été en Chine a été marqué par des événements météorologiques extrêmes, avec des pluies diluviennes pendant plusieurs semaines dans le

sud du pays. Six personnes sont mortes et plus de 80.000 autres ont été évacuées lors d'inondations en juin dans la province de Guizhou (sud), selon les médias publics.

DANEMARK Le sud-est du pays sous un déluge de pluie

Des localités du sud-est du Danemark ont enregistré plus de 90 millimètres de pluie en seulement vingt-quatre heures, contre une moyenne habituelle d'environ 66 millimètres pour la totalité de juillet, a indiqué mardi l'Institut danois de météorologie (DMI).

Pour l'instant, aucune inondation ni dégât majeur n'ont été signalés. L'Institut avait émis pour la première fois des alertes rouges pour une "météo très dangereuse" due à la pluie, dans plusieurs zones du pays de lundi après-midi jusqu'à mardi soir. "C'est la première fois que nous lançons des

alertes de ce type depuis que nous avons commencé à émettre des avertissements en 2000", a déclaré aux médias Henning Gissello, météorologue à DMI.

"Nous avons une zone frontale sur le pays, qui produit beaucoup de précipitations. Et le fait qu'elle ne se déplace pas beaucoup fait que certaines localités reçoivent une quantité très importante de pluie", a expliqué le météorologue. Les précipitations les plus importantes ont été enregistrées entre lundi et mardi dans deux communes du sud du pays, à Nykbing Falster (86,3 mm) et à Lendemarke (82,4 mm),

contre une moyenne de 22 mm en 24 heures pour la totalité du pays, selon le DMI. L'abondante communication en amont a permis d'éviter des dégâts majeurs, selon les autorités.

La police danoise avait mis en place une cellule de suivi lundi soir, après l'alerte des météorologues. "Nous espérons que (l'absence de dégâts) s'explique par le fait que nous avons averti les autorités à temps, ce qui leur a permis de prendre des mesures. Mais les inondations liées à cet épisode sont retardées, donc nous n'avons pas encore vu tous les effets de cette situation", a indiqué M. Gissello.

PHILIPPINES Près de 70.000 personnes évacuées en raison de crues

Des inondations provoquées par le passage du typhon Wipha aux Philippines ont conduit à l'évacuation de près de 70.000 personnes autour de Manille, tandis qu'au moins deux personnes sont portées disparues, ont indiqué les secours mardi.

Les écoles et les administrations de la capitale et des provinces environnantes sont fermées mardi, après une nuit de fortes pluies qui ont fait déborder de son lit la rivière Marikina.

Plus de 23.000 personnes vivant le long de la rivière ont été déplacées pendant la nuit et se sont réfugiées dans des écoles, des salles municipales

ou des cours couvertes.

Environ 44.000 autres personnes ont été évacuées des villes de Quezon City et Caloocan, dans le Grand Manille.

D'après Wilmer Tan, du bureau de secours de la ville de Marikina, "ces personnes viennent généralement de zones basses, le long des ruisseaux (qui se jettent dans la rivière)".

A Caloocan, une femme âgée et son chauffeur ont été emportés alors qu'ils tentaient de traverser un pont, a déclaré John Paul Nietes, superviseur adjoint d'un centre d'opérations d'urgence.

Leur voiture a été retrouvée lundi soir avec une vitre brisée. "L'opération de sauvetage se poursuit, mais à ce jour, ils n'ont retrouvé ni l'un ni l'autre", a-t-il déclaré. Le passage du typhon Wipha en fin de semaine dernière a fait au moins six morts et six disparus dans le centre et le sud des Philippines, selon le Conseil national de réduction et de gestion des risques de catastrophes.

Le service météorologique national des Philippines prévoit que la pluie continuera de tomber jusqu'à la fin de la semaine.

RUSSIE

Un séisme de magnitude 6,5 frappe la péninsule du Kamtchatka

Un séisme de magnitude 6,5 a frappé mardi la région de la baie d'Avatcha, au large de la péninsule russe du Kamtchatka, alors que la région continue de subir des répliques après une série de puissants séismes survenus au cours du week-end dernier, ont rapporté les autorités locales. Selon la branche du Kamtchatka de l'Institut de géophysique de l'Académie russe des sciences, le séisme s'est produit à 13H59 heure locale (01H59 GMT) à une profondeur de 51,2km, à environ 170km du chef-lieu régional, Petropavlovsk-Kamtchatski. De nombreux habitants de la ville ont témoigné avoir ressenti la secousse. Le ministère russe des Situations d'urgence au Kamtchatka a confirmé que la réplique avait été ressentie avec une intensité pouvant atteindre 4 sur l'échelle locale à Petropavlovsk-Kamtchatski et dans la ville voisine de Vilioutchinsk. Aucune alerte au tsunami n'a été émise à la suite du séisme. Une série de puissants séismes avait secoué dimanche dernier la péninsule du Kamtchatka, le plus fort atteignant une magnitude de 7,6. Après le deuxième séisme majeur de dimanche, les autorités avaient temporairement émis une alerte au tsunami pour les zones côtières du Pacifique, qui avait été levée quelques heures plus tard.

GRÈCE

Suspension du travail en extérieur en raison d'une nouvelle vague de chaleur

Le ministère grec du Travail a suspendu mardi le travail en extérieur dans plusieurs régions à cause des températures qui pourraient atteindre 43 C dans le pays.

"A cause des températures et des niveaux d'inconfort particulièrement élevés, le travail en extérieur a été interdit mardi de 12h00 à 17h00 (heure locales) dans de nombreuses régions", a annoncé le ministère dans un communiqué.

La suspension du travail en extérieur concerne notamment les chantiers de construction et de travaux publics, les zones de réparation navale, ainsi que les services de livraison dans plusieurs régions dont Athènes et des destinations touristiques comme les îles Ioniennes et Rhodes (sud-est). La vague de chaleur qui a débuté lundi devrait durer jusqu'à dimanche, selon le service météorologique du pays (EMY).

ETHIOPIE

Un glissement de terrain en Ethiopie fait cinq morts, plus de 200 déplacés

Un glissement de terrain consécutif à cinq jours de fortes pluies dans le sud de l'Ethiopie a fait cinq morts et plus de déplacés, selon les autorités locales. Gizaw Haile, administrateur en chef du district d'Ari Sud dans l'Etat régional du Sud de l'Ethiopie, a indiqué que cette catastrophe était survenue dimanche soir, ensevelissant 3 hectares de terrain sous la boue.

"Ce glissement de terrain a été grave, et a rendu difficile de récupérer les corps", a indiqué M. Haile, ajoutant que les opérations de fouille se poursuivaient et que les dépouilles des cinq victimes n'avaient pas pu être récupérées.

EHU D'ORAN Campagne de sensibilisation sur l'hépatite

L'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er Novembre 1954" d'Oran organise, à partir de lundi, une campagne de sensibilisation sur les différents types d'hépatite, avec la participation de plusieurs services.

Organisée durant deux jours, par le service d'épidémiologie et de médecine préventive, en coordination avec les services de bactériologie, de gastro-entérologie, de gynécologie-obstétrique ainsi que le centre régional de transfusion sanguine au sein de l'établissement, cette campagne vise à informer et sensibiliser le public sur les différents types d'hépatites virales (A, B, C, D et E), leurs modes de transmission, leurs symptômes et les moyens de prévention et de traitement.

Le Pr Chafika Manouni, cheffe de service de gastro-entérologie, a indiqué dans une déclaration à la presse en marge de ces journées, que tous les moyens pour lutter contre cette infection virale sont disponibles dans les différents établissements de santé du pays, que ce soit pour le diagnostic, le dépistage ou le traitement.

Elle a indiqué, à ce propos, que les médicaments pour les hépatites B et C (les plus fréquentes) sont fabriqués localement.

Le Pr Manouni a appelé à cet effet, à se rendre chez les professionnels de la santé pour le traitement des hépatites, faisant allusion aux personnes qui font appel aux moyens traditionnels, car, a-t-elle averti, si certaines hépatites (la A notamment) sont aiguë et peuvent guérir de manière spontanée, d'autres formes (B et C) peuvent devenir chroniques ou provoquer une cirrhose hépatique si elles ne sont pas prises en charge à temps.

"Les chances de guérison des hépatites B et C sont très élevées, entre 90 et 95 pour cent, mais si elles ne sont pas prises en charge à temps, elles peuvent causer des complications ou devenir chroniques", a-t-elle souligné, ajoutant que le recours aux moyens traditionnels peut faire perdre un temps précieux.

MÉDÉA Projets d'un CAC et d'un complexe mère et enfant en cours de réalisation

Des projets de réalisation d'un centre anti cancer (CAC) à Ouzera et d'un complexe mère et enfant à Médéa sont en cours de réalisation et connaissent un rythme d'exécution "satisfaisant", a indiqué, lundi, un responsable à la direction de la santé et la population.



Initiés dans le cadre du renforcement de l'infrastructure hospitalière au niveau de la wilaya de Médéa, ces deux projets sont appelés à garantir une meilleure prise en charge des malades, une fois opérationnels, a fait savoir le directeur de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

Selon le même responsable, les travaux de réalisation des gros ouvrages du CAC d'Ouzera, à l'est de Médéa, sont presque achevés, et il ne reste que la finalisation des procédures d'acquisition des équipements médicaux.

M. Hadj Sadok a précisé que le dossier d'acquisition de trois accélérateurs pour le service de radiothérapie,

ainsi que d'autres équipements nécessaires à la prise en charge des cancéreux, se trouve actuellement au niveau du ministère de la santé qui devrait le valider dans les tous prochains jours.

Le centre anti-cancer d'Ouzera abrite également des services de chirurgie, de cardiologie et un autre pour les urgences médicales dans l'optique d'en faire un pôle médical en mesure d'assurer une multitude de soins et de traitements médicaux, a-t-il expliqué.

S'agissant du projet du complexe médical mère et enfant, implanté au chef-lieu de wilaya, il affiche un taux d'avancement des travaux estimé à 25 %, a fait savoir le directeur de la santé,

estimant que les travaux de construction seront terminés d'ici la fin de l'année en cours et l'installation des équipements interviendra au courant de l'année 2026. D'une capacité de 120 lits, le complexe mère et enfant est composé de blocs opératoires, de service de réanimation, de salles d'accouchement, d'une nurserie, de laboratoires d'analyses médicales, d'une pharmacie et de salles d'imagerie médicale, a-t-il détaillé.

D'autres blocs, réservés aux soins gynécologiques, obstétricaux, à la néonatalogie, la chirurgie pédiatrique et les urgences médicales, sont également prévus au sein de ce complexe, a souligné le directeur de la santé.

ACCÈS DES DÉMUNIS NON ASSURÉS SOCIAUX À LA GRATUITÉ DES MÉDICAMENTS Dépôt des dossiers à partir de dimanche prochain

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, dimanche dans un communiqué, que les personnes démunies non assurées sociales, remplissant les conditions requises et souhaitant bénéficier gratuitement de médicaments, pourront déposer leurs dossiers auprès de la commune de leur lieu de résidence à partir de dimanche prochain.

Le dossier de demande pour bénéficier de la gratuité des médicaments, à déposer au niveau du service des affaires sociales de la commune de résidence, doit comporter: "une demande signée par l'intéressé ou par son représentant légal, un acte de naissance, une fiche familiale pour les personnes mariées, un certificat de résidence à jour, une photo d'identité, une attestation de non perception de revenus délivrée par les services compétents, une attestation de non-affiliation à un organisme de sécurité sociale, ainsi qu'un rapport médical établi par un médecin spécialiste exerçant dans un établissement public de santé", précise la même source.

Les services de la commune transmettront ensuite les dossiers aux commissions mises en



place au niveau de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de wilaya, afin de les examiner et de se prononcer sur les demandes dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date de réception du dossier, ajoute la source. "Les demandeurs dont les dossiers ont été rejetés par la commission pourront introduire un

recours auprès du wali dans un délai maximum d'un mois à compter de la notification de la décision de rejet", poursuit le communiqué.

"En application des orientations des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des efforts du secteur de la Solida-

rité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme visant à coordonner avec les départements ministériels concernés pour la prise en charge des personnes démunies non affiliées à la sécurité sociale, le cadre réglementaire de mise en œuvre du dispositif mis en place par l'Etat dans ce sens a été finalisé". Ainsi, il a été

procédé à "la signature de deux arrêtés interministériels en application des dispositions du décret exécutif 24-287, fixant les modalités de prise en charge médicale des démunis non assurés sociaux".

Il s'agit de l'arrêté interministériel du 13 juillet 2025, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la commission chargée d'étudier et de se prononcer sur les demandes du bénéfice des médicaments par les démunis non assurés sociaux, en application des dispositions de l'article 7, ainsi que de l'arrêté interministériel du 13 juillet 2025, fixant la liste des médicaments accessibles aux démunis non assurés sociaux, en application de l'article 3.

Soucieux de mettre en œuvre ce dispositif, "le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme réaffirme l'engagement constant de l'Etat à renforcer la protection sociale au profit de l'ensemble des citoyens, à en élargir le champ pour couvrir de larges catégories de la population et à simplifier les procédures d'accès au droit à la prise en charge médicale et aux médicaments".

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 59106 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 59106 martyrs et 142511 blessés, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 77 martyrs et 376 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités

sanitaires palestiniennes ont indiqué que 8268 Palestiniens sont tombés en martyrs et 30470 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise

de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Elles ont également précisé que le bilan des

attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 1026 martyrs et 6563 blessés.

Agression sioniste: l'OMS dénonce des attaques contre ses locaux à Ghaza

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dénoncé lundi des attaques sionistes contre la résidence de son personnel et son principal entrepôt dans la ville de Deir el-Balah, dans la bande de Ghaza.

"La résidence du personnel de l'OMS à Deir el-Balah, dans la bande de Ghaza, a été attaquée trois fois aujourd'hui, de même que son principal entrepôt", a alerté Tedros Adhanom Ghebreyesus, chef de l'agence sanitaire de l'ONU.

Des forces sionistes "sont entrées dans les locaux, forçant des femmes et des enfants

à évacuer les lieux à pied vers Al-Mawassi (sud de Ghaza)", a-t-il dit, ajoutant que "le personnel masculin et des membres de leur famille ont été menottés, déshabillés, interrogés sur place et contrôlés sous la menace d'une arme".

Deux employés de l'OMS et deux membres de leur famille ont été arrêtés, a encore écrit M. Tedros. Trois d'entre eux ont ensuite été libérés et un "employé reste en détention".

"L'OMS exige sa libération immédiate et la protection de tout son personnel", a-t-il insisté. M. Tedros a in-

diqué que 32 employés de l'OMS et des membres de leur famille ont été évacués vers le bureau de l'agence quand l'accès y a été possible. Les forces sionistes ont lancé lundi une offensive terrestre dans le centre de la bande de Ghaza et Deir el-Balah a été la cible de tirs d'artillerie.

"Le dernier ordre d'évacuation à Deir el-Balah a affecté plusieurs locaux de l'OMS, compromettant notre capacité à opérer à Ghaza et poussant le système de santé vers l'effondrement", a averti M. Tedros.

Il a souligné que

l'entrepôt principal de l'OMS situé à Deir el-Balah se trouvait "dans la zone d'évacuation et a été endommagé hier (dimanche) lorsqu'une attaque a provoqué des explosions et un incendie à l'intérieur". "L'entrepôt principal ne fonctionnant pas et la majorité des fournitures médicales à Ghaza étant épuisées, l'OMS a beaucoup de mal à soutenir les hôpitaux, les équipes médicales d'urgence et les partenaires de santé, qui manquent déjà cruellement de médicaments, de carburant et d'équipement", a-t-il déclaré.

CHIKUNGUNYA

L'OMS appelle à agir pour éviter des épidémies majeures



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé, mardi, à une action urgente pour éviter des épidémies majeures de chikungunya (une maladie infectieuse tropicale provoquée par le virus chikungunya CHIKV) et éviter ainsi que l'histoire ne se répète comme il y a 20 ans.

"De 2004 à 2005, une importante épidémie de chikungunya a balayé l'océan Indien, touchant de vastes populations dans de petits territoires insulaires avant de se propager à travers le monde et de toucher près d'un demi-million de personnes", a déclaré Diana Rojas Alvarez, cheffe d'équipe de l'OMS sur les arbovirus.

"Aujourd'hui, l'OMS observe la même tendance émerger : depuis début 2023, La Réunion, Mayotte et l'île Maurice ont toutes signalé d'importantes épidémies de chikungunya.

On estime qu'un tiers de la population réunionnaise est déjà infectée", a-t-elle expliqué, lors d'un point de presse à Genève.

Les symptômes du chikungunya sont similaires à ceux de la dengue et de la maladie à virus Zika, ce qui le rend difficile à diagnostiquer, selon l'OMS.

Ce virus se transmet via des piqûres de moustique tigre et provoque une forte fièvre et des douleurs articulaires sévères, souvent handicapantes et pouvant durer longtemps. Les cas mortels sont rares.

Mme Rojas Alvarez a souligné que "tout comme il y a 20 ans, le virus se propage désormais à d'autres pays de la région, tels que Madagascar, la Somalie et le Kenya" et une transmission "se produit également en Asie du Sud".

Elle a également rappelé que des cas importés continuent d'être signalés en Europe, "en lien avec l'épidémie dans les îles de l'océan Indien, avec une transmission locale signalée en France et des cas suspects détectés en Italie".

"Etant donné que ces schémas de transmission avaient été observés lors de l'épidémie en 2004, l'OMS appelle à une action urgente pour éviter que l'histoire ne se répète", a-t-elle insisté.

Car bien que le taux de mortalité soit inférieur à 1%, cela "peut représenter des milliers de cas lorsque l'on commence à compter des millions de cas", a-t-elle averti.

"Nous tirons donc la sonnette d'alarme afin que les pays puissent se préparer à détecter rapidement et à renforcer leurs capacités pour éviter de très grandes épidémies, comme c'est souvent le cas avec le chikungunya", a-t-elle dit.

L'OMS appelle aussi la population à se protéger, déplorant que la plupart des gens n'utilisent pas d'anti-moustiques et laissent de l'eau stagner dans les récipients, tels que les seaux.

Mme Rojas Alvarez a expliqué que dans les régions où les populations ont peu ou pas d'immunité, le virus peut provoquer "des épidémies rapides et importantes, infectant jusqu'à trois quarts de la population".

IRAK

Le nombre de décès liés à la fièvre hémorragique de Crimée-Congo s'élève à 30

Le nombre de décès dus à la fièvre hémorragique de Crimée-Congo (FHCC) en Irak est passé à 30, avec un total de 231 cas enregistrés dans tout le pays depuis le début de l'année, a annoncé lundi le ministère irakien de la Santé.

Le porte-parole du ministère, Saif Al-Badr, a déclaré dans un communiqué que la province méridionale de Dhi Qar avait enregistré le plus grand nombre d'infections, avec 84 cas et quatre décès, suivie par Bagdad avec 38 cas et six décès.

Ces derniers chiffres marquent une augmentation par rapport à ceux annoncés par les autorités sanitaires irakiennes le 12 juin, qui s'élevaient à 123 cas et 19 décès.

M. Al-Badr a recommandé aux citoyens d'acheter de la viande provenant d'abattoirs agréés par les autorités sanitaires, de la conserver à très basse température et de s'assurer de la faire cuire à haute température afin d'éliminer les agents pathogènes.

La FHCC, qui se caractérise par de la fièvre, des douleurs musculaires, des maux de tête et des saignements, a un taux de mortalité élevé, compris entre 10 et 40%.

Depuis la fin des années 1970, la FHCC est la fièvre hémorragique virale la plus courante en Irak.

Elle se transmet à l'homme principalement par les piqûres de tiques ou par contact avec le



sang et les tissus d'animaux infectés, en particulier le bétail.

Depuis lors, l'Irak a connu

des épidémies récurrentes de FHCC. La plus importante a eu lieu en 2023, avec plus de 587 cas

et 83 décès signalés, touchant principalement les provinces du sud.

ALLAITER APRÈS UNE CÉSARIENNE

Ce qu'il faut savoir

Après un accouchement par césarienne, il est tout à fait possible d'allaiter, même si la mise en route est parfois un peu plus laborieuse. Nos conseils pour réussir votre projet d'allaitement avec Christel Niquille et Karima Peyronie, co-auteurs de *Mon allaitement* comme je le veux !

Après une césarienne, la fatigue et la douleur physique que vous ressentez au moindre mouvement peuvent interférer dans la mise au sein de votre bébé. Quant à votre bébé, qui a été "tiré" sous le menton ou derrière la nuque pour être extrait de votre utérus, il peut souffrir de difficultés pour ouvrir grand la bouche et étirer correctement la langue.

Pour mener à bien votre projet d'allaitement, vous aurez besoin de soutien mais "Allaiter, yes you can" clament en chœur Christel Niquille et Karima Peyronie, co-auteurs de *Mon allaitement* comme je le veux, aux éditions Leduc.S Pratique.

Un contact peau-à-peau précoce

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a encore rappelé récemment : rien ne vaut un contact peau à peau précoce et prolongé pour mettre en place un allaitement prolongé. Ce peau-à-peau à long terme a été refusé aux mères "césariennes" à cause du temps nécessaire au réveil après une anesthésie générale.

Fort heureusement, la plupart des césariennes se font désormais plutôt sous péridurale : non seulement vous êtes consciente, mais comme vous n'êtes pas encore gênée par la douleur, vous pouvez garder votre bébé nu, à plat ventre, contre vous sans crainte. "Que la césarienne soit programmée ou

pas, il peut être judicieux de parler du protocole de l'allaitement compatible avec la césarienne, en amont de la naissance" soulignent Christel Niquille et Karima Peyronie.

Une approche douce et bienveillante de l'équipe soignante (ce qui est le cas dans les maternités Amies des bébés) est en effet la clé du succès. "Combien de femmes césariennes décident d'arrêter leur allaitement car elles n'ont pas trouvé le dispositif rassurant autour d'elles ?"

Trouvez une position confortable

La douleur post-césarienne, la sonde urinaire qui peut empêcher de s'asseoir, ainsi que les tranchées (les spasmes post-accouchement de l'utérus) ressenties plus violemment lors des tétées, sont autant de facteurs qui peuvent vous empêcher d'être suffisamment sereine pour allaiter. Mais certaines positions peuvent faire la différence. La position latérale : allongée sur le côté, installez un coussin pour caler le dos et un autre entre les genoux, pour éliminer toute tension. Placez votre bébé sur le côté face à vous, ventre contre ventre.

Un 3e coussin (ou une serviette pliée) peut être utilisé pour protéger la cicatrice de coups de pied intempestifs ! La tête de votre bébé est dans le creux de votre coude, sa bouche au niveau du sein, ce qui



permet une bonne succion de l'aréole (et non du mamelon). La position assise : demandez à votre conjoint (ou une infirmière) de relever le lit au maximum afin de ne pas ressentir la douleur due à une mauvaise position d'allaitement. Placez des oreillers sous vos genoux, votre bras et sur votre ventre avant de mettre votre bébé au sein.

LA CÉSARIENNE PEUT FAVORISER LA LACTATION

Il est vrai que la césarienne ne

favorise pas l'installation d'un allaitement dans les meilleures conditions.

Dans le cas d'une césarienne programmée, la maman accouche avant même d'avoir eu les premières contractions, ce qui bloque la sécrétion de prolactine ; nécessaire à la lactation.

"Et dans le cas d'une césarienne réalisée en urgence, souvent après des heures de travail, la maman va libérer une grande dose d'adrénaline, qui bloque aussi l'ocytocine, nécessaire pour produire du lait"

soulignent les auteures. Si votre bébé tète peu ou mal, commencez à extraire votre lait rapidement (dans les 6 heures qui suivent votre accouchement). Par la suite, vous le tirerez toutes les 2 heures pour favoriser la montée de lait et prévenir l'engorgement.

Votre bébé pourra ainsi être nourri tôt et souvent, avec votre lait, ce qui lui évitera une chute de poids importante et le recours à du lait artificiel en complément. Vous lui laissez ainsi le temps de devenir "actif" au sein.

Allaitement : il réduirait de moitié les risques de mort subite du nourrisson

Une nouvelle étude américaine vient de montrer qu'un allaitement d'une durée de minimum deux mois réduirait de moitié les risques de mort subite du nourrisson. Les mères n'auraient pas besoin d'allaiter exclusivement leur bébé au lait maternel pour obtenir ce bénéfice.

Le syndrome de mort subite du nourrisson, ou SMSN, est la première cause de mortalité chez les bébés âgés entre un mois et un an. Il survient lorsqu'un bébé en bonne santé cesse de respirer pendant son sommeil sans causes médicales apparentes.

Quelques mesures de précaution existent néanmoins pour le prévenir comme faire dormir son enfant sur le dos ou encore ne pas trop chauffer la chambre.

L'allaitement serait également associé à une diminution de risque de SMSN, l'hypothèse étant qu'il conférerait un avantage immunitaire à l'enfant et aurait des effets sur ses habitudes de sommeil.

Des chercheurs de l'Université de l'Iowa, aux États-Unis, ont voulu à savoir au bout de combien de temps l'allaitement semblait vraiment être bénéfique contre ce syndrome. Leurs résultats sont parus dans le *Journal of the American Academy of Pediatrics*.

AUCUN BÉNÉFICE EN DESSOUS DE 2 MOIS

Pour déterminer les effets de l'allaitement sur le risque de SMSN, les chercheurs ont analysé huit études internationales composées de 2 259 cas de SMSN et de 6 894 nourrissons témoins où la mort n'a pas eu lieu. Malgré des comportements culturels différents, cet

important échantillon a démontré une cohérence dans les résultats : allaiter pendant au minimum 2 mois réduit de moitié les risques de SMSN. Lorsque l'allaitement était inférieur à ce laps de temps, aucun bénéfice n'a été trouvé. C'est entre 2 et 4 mois que le risque diminue le plus.

D'autre part, il n'est pas nécessaire d'allaiter exclusivement au lait maternel pour obtenir ces effets, ce qui est une bonne nouvelle pour les mères qui ne peuvent, ou ne choisissent pas, de compter entièrement sur l'allaitement maternel.

Même si on ne sait toujours pas précisément pourquoi il protégerait contre le SMSN, les auteurs appellent à « des efforts concertés continus » afin d'augmenter le taux d'allaitement dans le monde.



peuvent provoquer des coliques chez le bébé.

• Limiter les agrumes si bébé a de l'eczéma ou de l'érythème fessier : "c'est le signe que sa peau évacue un excès d'acidité".

• Une fois par semaine, faire une monodiete de jus de légumes : cela permet de retrouver un poids de forme en douceur sans carence vitaminique.

• Boire de l'eau peu minéralisée : "l'eau doit être hydratante et non minéralisante". Et mieux vaut éviter thé ou café qui empêchent d'absorber le fer.

• Saler les aliments avec du sel gris de mer, riche en iode, car la thyroïde est très sollicitée durant l'allaitement.

Les conseils en plus

• Éviter les crudités les 3-4 premiers mois ainsi que les fruits exotiques, "qui ne sont pas assez mûrs quand ils arrivent chez nous" et qui

quoi manger pour rester en forme pendant l'allaitement ?

Pendant l'allaitement, les besoins caloriques sont plus importants que pendant la grossesse. Mais pas question de grignoter n'importe quoi. Candice Lévy, naturopathe, donne ses conseils pour rester en forme pendant l'allaitement.

Pendant l'allaitement, on sait qu'en ajoutant certains aliments aux menus quotidiens (le fenouil, par exemple ou encore le fenugrec) cela va favoriser la production de lait. Mais l'alimentation de la jeune maman ne doit pas seulement être composée d'aliments galactogènes (c'est-à-dire qui boostent la production de lait). Il faut aussi veiller à faire le plein de certaines vitamines et minéraux qui vont lui permettre de rester en forme et sereine. Les conseils de Candice Lévy, naturopathe et auteure de *L'assistante de la femme enceinte* (éd. Hachette Pratique).

Éviter les sucres raffinés

"Les premiers mois après la grossesse, le pancréas a besoin d'être choqué. Donc attention aux aliments sucrés et transformés pour les collations" explique Candice Lévy, naturopathe. "Pour stabili-

liser les besoins glycémiques, je dis haute la palette de riz, beaucoup trop sucrée. Mais oui aux céréales complètes ou semi-complètes".

Adopter les protéines végétales

Pendant l'allaitement, il est recommandé de consommer 20 g de protéines de plus que de l'habitude chaque jour. De préférence, on opte pour les protéines végétales : un œuf coque, du fromage de chèvre frais, de l'avocat, des fruits... "L'œuf est une référence pendant l'allaitement. Il contient toutes les protéines et acides aminés nécessaires au développement de l'enfant".

Prendre le plein de vitamine D

Toutes les jeunes mamans sont carencées en vitamine D, après une grossesse. Dans l'alimentation, on va en trouver dans le jaune des œufs de la fillette bleu-blanc-cœur, pondus par des poules nourries avec des graines de lin qui dans le beurre bio au lait cru. On trouve également cette vitamine dans les champignons (griotte, norjette...), le haricots le saumon. Mais il est également important de s'exposer à la lumière directe quelques minutes chaque jour pour faire le plein de

vitamine D. Oxygénez-vous. Prenez le temps de marcher à l'extérieur" insiste la naturopathe.

Ne jamais oublier les oméga-3

Les oméga-3 sont essentiels quand on allaite car ils participent au développement cognitif et cérébral du bébé. On en trouve dans les huiles de colza, de noix, de chanvre, de lin, de cameline mais aussi dans les graines de lin, de chanvre ou de chia. Pour faire le plein d'oméga-3 tout en débutant la journée du bon pied, Candice Lévy a créé la recette du "Chia pudding", à préparer la veille au soir quand bébé est endormi.

Sa recette : mélanger 40 g de lait d'amande avec 2 cuillères à soupe de sirop d'agave, ½ cuillère à café de vanille en poudre, ½ cuillère à café de cannelle et 4 cuillères à soupe bombées de graines de chia. Laisser reposer au frigo pour la nuit. A déguster le lendemain matin, nappé d'un coulis de fruits frais.

Les conseils en plus

• Éviter les crudités les 3-4 premiers mois ainsi que les fruits exotiques, "qui ne sont pas assez mûrs quand ils arrivent chez nous" et qui

L'allaitement protégerait les nourrissons de l'asthme

L'allaitement diminue les symptômes respiratoires des nourrissons à risque de développer un asthme génétique.



Les nourrissons qui ont un profil génétique lié à un risque d'asthme pourraient être protégés contre les symptômes respiratoires s'ils étaient allaités, selon les résultats d'une étude présentée au congrès international 2016 de l'European Respiratory Society's International et publiée sur le site médical EurekaAlert. L'allaitement maternel réduit le risque d'asthme génétique de 27%.

Les chercheurs de l'Université de Bâle en Suisse ont mené une étude avec 368 nourrissons qui affichaient une caractéristique génétique connue prédisposant à l'asthme : la variation de l'expression des gènes situés sur le chromosome 17, appelés 17q21.

S'il est déjà connu que les facteurs environnementaux ont un effet modificateur sur ce risque génétique spécifique, les scientifiques voulaient déterminer si l'allaitement pouvait modifier l'expression de ce gène lié à l'asthme et les symptômes respiratoires au début de l'enfance.

L'ALLAITEMENT RÉDUIT LES SYMPTÔMES RESPIRATOIRES

Les résultats de l'étude ont montré que pendant les semaines où les nourrissons ont été allaités, ceux

qui possédaient le gène de l'asthme avaient un risque relatif de développer des symptômes respiratoires réduit de 27%.

En revanche quand ces nourrissons n'étaient pas nourris au sein, ils ont présenté un risque accru des

symptômes respiratoires. "Alors que la recherche progresse dans ce domaine nous en apprenons de plus en plus sur l'interaction gène-environnement pour le développement de l'asthme.

Notre étude met en lumière

comment cette interaction peut être modifiée par l'allaitement. Nos résultats doivent être répliqués dans une autre cohorte", conclut le Dr Olga Gorlanova, de l'Hôpital de Bâle universitaire des enfants (UKBB).

Les Oméga-3 pendant l'allaitement réduisent le risque d'allergie

Prendre une gélule quotidienne d'huile de poisson pendant la grossesse et les premiers mois de l'allaitement réduit le risque d'allergie alimentaire chez le bébé.

Selon le Dr Robert Boyle, du département de médecine de l'Imperial College de Londres (Grande-Bretagne), des gélules de poisson (riches en Oméga-3) consommées par la maman à partir de la 20e semaine de grossesse et pendant les 3-4 premiers mois de l'allaitement entraînent une réduction du risque d'allergie alimentaire chez le jeune enfant.

L'étude a également mis en évidence un lien

entre une durée d'allaitement plus longue et un risque réduit d'eczéma. L'allaitement maternel était également associé à un risque plus faible de diabète de type 1.

L'ALLERGIE AUX ŒUFS DIMINUE DE 30 %

Pour cette étude, les chercheurs ont examiné 19 essais de supplémentation en huile de poisson prise pendant la grossesse et impliquant 15 000 personnes. Ils ont conclu que le risque d'allergie aux œufs avant l'âge d'un an diminuait de 30 %.

Ils ont également examiné l'impact des suppléments de probiotiques pris pendant les 36-38 se-

maines de grossesse et pendant les trois à six premiers mois d'allaitement et ont constaté une réduction de 22 % du risque de développer de l'eczéma chez les enfants jusqu'à l'âge de trois ans.

Toutefois, des études plus longues seraient nécessaires pour suivre les enfants jusqu'à l'âge scolaire.

"Les allergies alimentaires et l'eczéma chez les enfants sont un problème croissant dans le monde, la possibilité de réduire ce risque allergique en apportant des nouvelles recommandations aux femmes enceintes n'est pas à négliger" insiste le Dr Boyle.

L'allaitement protège des infections ORL

Pour protéger les plus petits des infections ORL, il serait bénéfique de les allaiter. L'allaitement permettrait de réduire les risques d'infection ORL, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue *Pediatrics*.

L'Organisation mondiale de la Santé recommande « l'allaitement au sein exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois » et de « poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en l'associant à une alimentation de complément qui convienne ». Car, "le lait maternel est l'aliment idéal pour les nouveau-nés et les nourrissons. En effet, il apporte tous les nutriments nécessaires à leur développement et contient des anticorps qui les protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie, les deux premières causes de mortalité de l'enfant dans le monde". Cette nouvelle étude affirme que nourrir les nourrissons au sein réduirait le risque d'infections ORL.

PROTÉGER LES PLUS PETITS

Les chercheurs de l'University of Texas Medical Branch (États-Unis) ont analysé les données médicales de 367 nourrissons pour évaluer l'impact de l'allaitement sur les risques d'infections ORL. Les scientifiques ont identifié 3 facteurs qui permettaient de diminuer les



risques d'infections ORL des bébés.

Ils ont observé que l'allaitement maternel, la vaccination (souvent preuve d'un bon suivi médical de l'enfant) et le taux de tabagisme dans la maison permettaient de diminuer les infections des plus petits. « Ainsi, l'absence d'allaitement maternel apparaît comme un facteur majeur de risque d'infections de l'oreille » explique le Dr Tasnee Chonmaitree, professeur

de pédiatrie. « L'allaitement maternel prolongé est associé à une réduction significative des rhumes et infections de l'oreille. Il est probable que les interventions médicales développées au cours des dernières décennies, comme l'utilisation des vaccins contre la pneumonie et la grippe et que la diminution du tabagisme, aient également contribué à réduire l'incidence des infections ORL chez l'enfant ».

SAHARA OCCIDENTAL

Espagne : plainte pour commercialisation avec un étiquetage trompeur de tomates récoltées en territoires occupés

Des organisations espagnoles de défense des droits des consommateurs, d'agriculteurs et d'éleveurs ont déposé une plainte commune contre une entreprise franco-marocaine qu'elles accusent de commercialiser, au sein de l'Union européenne (UE), des tomates avec un étiquetage trompeur indiquant qu'elles sont originaires du Maroc alors qu'elles sont récoltées au Sahara occidental occupé, rapporte un média espagnol.

Selon l'agence de presse "Europa press", la Fédération des consommateurs et des usagers (CECU) et la Coordination des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs (COAG) ont déposé une plainte conjointe auprès de la Direction générale de la consommation du ministère des Droits sociaux, de la Consommation et de l'Agenda 2030 pour non-respect de la réglementation en matière d'étiquetage des tomates cerises vendues dans les supermarchés espagnols.

Les deux organisations exigent "une enquête immédiate et, le cas échéant, des sanctions contre les entreprises responsables", affirmant que cet étiquetage erroné constitue "une pratique trompeuse qui viole le droit des consommateurs à une information véridique".

Pour ces organisations, cette pratique représente une forme de "concurrence déloyale" pour les agriculteurs espagnols.

"En tant que consommateurs, nous avons le droit de savoir d'où proviennent réellement les aliments que nous achetons, surtout lorsqu'ils proviennent d'un terri-

toire occupé comme le Sahara occidental", a déclaré Eduardo Montero, porte-parole de la CECU.

Andrés Gongora, du COAG, a estimé, quant à lui, que "cette situation nuit tant aux consommateurs qu'aux producteurs locaux et ne peut plus être tolérée".

Dans un arrêt rendu en octobre 2024, la Cour de justice européenne (CJUE) a conclu que les melons et les tomates importés dans l'UE doivent indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine.

"En tant que produits importés dans l'Union européenne, les melons et les tomates récoltés au Sahara occidental doivent indiquer leur pays d'origine en vertu de la réglementation de l'Union", a-t-elle expliqué, soulignant que "cette mention doit nécessairement figurer sur les produits et ne doit pas être trompeuse, raison pour laquelle leur étiquetage doit indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine".

Selon cette juridiction, "mentionner le Maroc plutôt que le Sahara occidental pour identifier l'origine des melons et des tomates récoltés sur ce dernier territoire

induirait les consommateurs en erreur quant à leur origine réelle".

La Cour a tenu à rappeler, dans ce contexte, qu'au regard du droit international, le Sahara occidental "dispose d'un statut propre et distinct".

A cet égard, la CECU et la COAG exhortent les autorités espagnoles et européennes à "garantir le strict respect des réglementations et des décisions de justice", ainsi qu'à "mettre fin aux pratiques commerciales qui contribuent à légitimer l'occupation illégale du Sahara occidental et à tromper délibérément les consommateurs européens".

Réagissant à cette information, le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdellah El-Arabi, a déclaré que l'importation de produits avec un étiquetage trompeur indiquant qu'ils sont originaires du Maroc alors qu'ils sont récoltés au Sahara occidental occupé, est un problème que rencontrent les agriculteurs en Europe, notamment en Espagne, depuis une longue période.

Il a insisté sur le fait que ces tomates cerises sont originaires du Sahara occidental, en particulier des territoires occupés.

Le référendum, seule solution pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui

Les participants au Forum diplomatique de solidarité avec le peuple sahraoui ont affirmé, lundi à Alger, que le référendum constitue la seule solution à même de garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans une déclaration rendu public à l'issue de leur réunion tenue au siège de l'ambassade d'Afrique du Sud, les ambassadeurs des 21 pays participants ont salué la lutte du peuple sahraoui, réaffirmant que "le référendum est la seule solution qui garantit son droit à l'autodétermination, conformément aux principes et à la Charte des Nations unies".

Soulignant que la 6e édition de ce Forum "intervient dans une année charnière qui marque le 50e anniversaire de l'invasion et l'occupation militaire du Sahara occidental par le Maroc", ils ont notamment appelé la communauté internationale, à sa tête l'ONU, à "assumer pleinement la responsabilité qui est la sienne à cet égard".

A ce titre, les participants au Forum ont lancé un appel "urgent" et "pressant" au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et à son envoyé spécial pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, afin de "relancer, dès que possible, le processus de paix en faveur du droit imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination".

Ils ont, en outre, demandé, avec insistance, à l'Union africaine (UA) d'"assumer ses responsabilités en tant que partenaire des Nations unies dans les efforts visant à faci-

liter une solution définitive du dernier vestige colonial en Afrique et à instaurer une paix durable et juste, fondée sur l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance".

Rappelant, par ailleurs, à l'Espagne qu'elle ne peut, indéfiniment, se dérober à ses obligations internationales au regard de son statut de puissance administrante du territoire, ils l'ont exhortée à "assumer pleinement ses responsabilités historiques, juridiques, politiques et morales envers la décolonisation du Sahara occidental". Les participants ont, en outre, condamné avec la plus grande fermeté "les pratiques répressives et les violations systématiques des droits de l'homme contre les civils sahraouis sans défense dans les territoires occupés".

Aussi, ils ont appelé la communauté internationale à "agir pour accélérer la libération de tous les prisonniers civils sahraouis, détenus dans les prisons marocaines, tout en mettant l'accent sur (...) la nécessité de lever le blocus et le siège imposé par le Maroc, ainsi que l'arrêt immédiat du pillage systématique et effréné des ressources naturelles du Sahara occidental".

Ils ont notamment salué les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), ainsi que la décision historique de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples qui affirment, sans ambages, la souveraineté permanente du peuple

sahraoui sur ses ressources naturelles.

Sur un autre registre, les ambassadeurs des pays solidaires avec le Sahara occidental ont mis l'accent sur "le rôle prépondérant de l'information pour médiatiser davantage la question sahraouie afin de mobiliser la communauté internationale à aider le peuple sahraoui dans sa juste lutte pour son indépendance".

Ils ont, par ailleurs, exprimé leurs remerciements et gratitude à l'Algérie pour sa "position immuable" en faveur des causes justes et souligné leur détermination à "consolider davantage toutes les formes de coopération et de coordination pour renforcer la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité dans la région".

Dans une déclaration à la presse, l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie, Ndimiso Ntshinga, a fait savoir qu'un comité de coordination se réunira "très bientôt" pour examiner toutes les questions abordées lors du Forum afin de les traduire en actions concrètes.

De son côté, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Khatri Addouh, a insisté sur le fait que le référendum d'autodétermination demeure la seule solution pour mettre un terme au conflit au Sahara occidental, soulignant que "toute proposition qui ne respecterait pas les résolutions onusiennes en la matière est inacceptable".

APS

CAMEROUN

81 candidatures déposées pour la présidentielle d'octobre

Quatre-vingt-et-une (81) candidatures dont 26 indépendantes, pour la présidentielle du 12 octobre au Cameroun ont été enregistrées par Elections Cameroon (ElecCam), a annoncé l'organe chargé de l'organisation des scrutins, cité mardi par des médias locaux. Il s'agit d'un nombre record de candidatures enregistrées à une présidentielle au Cameroun depuis l'avènement du multipartisme en 1990.

Ces candidats sont issus à la fois du milieu politique et de la société civile. Plusieurs d'entre eux se sont présentés sous la bannière d'un même parti. Ce qui risquerait d'aboutir au rejet de leurs candidatures, selon le Code électoral qui précise qu'un parti ne peut investir plus d'un candidat à la présidentielle. Désormais, c'est au Conseil électoral d'ElecCam d'examiner la recevabilité ou non des candidatures. Il dispose de 60 jours au moins avant la date du scrutin pour publier la liste des candidats et en faire la notification au Conseil constitutionnel.

Les candidatures rejetées ont deux jours pour saisir le Conseil constitutionnel pour des réclamations.

A compter de la date de saisine, la plus haute juridiction du pays dispose de dix jours pour statuer et notifier le Conseil électoral du verdict, à l'issue duquel la liste définitive des candidats est publiée.

En 2011, sur les 52 candidatures enregistrées par ElecCam, 23 ont finalement été retenues après examen du Conseil électoral et décisions de la Cour suprême.

Deux civils tués dans l'explosion d'une bombe artisanale

Deux jeunes civils ont été tués lundi dans l'explosion d'un engin explosif improvisé dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, ont indiqué des sources locales.

L'incident s'est produit à proximité d'un poste de contrôle de la gendarmerie près du village Abassouni, dans l'arrondissement de Hilé-Alifa de la région.

Deux jeunes se trouvaient à bord d'une charrette lorsqu'une bombe artisanale a explosé sur leur passage.

"L'engin explosif a manifestement été placé par les terroristes de Boko Haram sur cette route", a déclaré une source de la sécurité.

Selon des sources communautaires, les deux victimes sont des personnes déplacées internes originaires du village de Gorée Tchandi, et installées à Hilé-Alifa en raison de l'insécurité persistante dans la zone.

L'arrondissement de Hilé-Alifa, régulièrement la cible d'attaques de Boko Haram, a vu une vingtaine de villages désertés du fait des incursions de la secte terroriste.

MUNICIPALES AU TOGO

Le parti au pouvoir obtient 75% des sièges

L'Union pour la République (UNIR), le parti au pouvoir au Togo, a obtenu 75% des sièges lors des élections municipales de jeudi, selon les résultats provisoires proclamés lundi par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Selon les résultats, l'UNIR, parti du président Faure Gnassingbé, a obtenu 1.150 sièges de conseillers municipaux sur les 1.527, soit 75%.

Dans l'opposition, l'Alliance nationale pour le changement (ANC) a de son côté fait élire 51 conseillers, soit 3,3% des sièges.

L'Union des forces des changements (UFC) ainsi que l'Alliance des démocrates pour un développement intégral (ADDI), le principal parti d'opposition avec deux députés, ont obtenu respectivement 38 et 34 conseillers. Le reste des sièges est réparti entre les autres partis, regroupements de partis et candidats indépendants. Sur les 500 listes, 65 ont obtenu au moins un siège. Les conseillers municipaux éliront à leur tour les maires des 117 communes du pays.

Pour ces élections municipales, les troisisièmes de l'histoire du pays, 2,5 millions d'électeurs se sont rendus aux urnes, soit 55% des inscrits.

"Nous allons transmettre ces résultats à la Cour suprême pour contrôle et validation", a indiqué lundi Dago Yabré, président de la CENI, après la proclamation des résultats provisoires. Les dernières municipales remontent à juin 2019, 32 ans après les précédentes en raison de plusieurs crises politiques. L'UNIR avait alors remporté plus de 60% des sièges de conseillers municipaux.

P A L E S T I N E

Israël lance une offensive terrestre dans le centre de Gaza, 25 pays demandent la fin de la guerre

L'armée israélienne a lancé, lundi 21 juillet, une offensive terrestre dans le centre de la bande de Gaza, à l'heure où 25 pays – parmi lesquels figurent la France, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie – appellent à la fin immédiate de la guerre dans le territoire palestinien assiégé et dévasté.

Par C. Chorfi

"La guerre à Gaza doit cesser immédiatement", écrivent les ministres des Affaires étrangères de ces pays dans un communiqué conjoint, publié à Londres. Pour ces ministres, "la souffrance des civils à Gaza a atteint de nouveaux sommets", ont-ils écrit, dénonçant "le refus du gouvernement israélien de fournir une aide humanitaire essentielle à la population".

Si l'Égypte voisine a salué l'appel des 25, le ministère israélien des Affaires étrangères a rapidement rejeté les accusations contenues dans le communiqué, les qualifiant de "déconnectées de la réalité" et assurant qu'elles "envoient un mauvais message au Hamas".

"Dégoûtant ! 25 nations mettent la pression sur Israël au lieu de le faire sur les sauvages du Hamas !", a de son côté affirmé sur X Mike Huckabee, l'ambassadeur américain en Israël.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a, elle, dénoncé des attaques israéliennes contre plusieurs de ses locaux de la bande de Gaza. Le directeur général de l'agence onu-



sienne, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a indiqué sur X que des soldats israéliens étaient entrés dans la résidence du personnel à Deir el-Balah.

Ces militaires ont "(forcé) des femmes et des enfants à évacuer les lieux à pied", tandis que "le personnel masculin et des membres de leur famille ont été menottés, déshabillés, interrogés sur place et contrôlés sous la menace d'une arme", a décrit Tedros Adhanom Ghebreyesus.

De son côté, l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) s'alarme d'une malnutrition

grandissante dans le territoire palestinien. "Levez le siège et laissez l'aide humanitaire entrer en toute sécurité et à grande échelle", implore l'Unrwa.

Les quelque deux millions de Palestiniens assiégés par Israël à Gaza sont au bord de la famine après plus de 21 mois de conflit.

Lundi, la Défense civile de la bande de Gaza et des témoins ont fait état de tirs d'artillerie sur Deir al-Balah, dans le centre du territoire palestinien, après que l'armée israélienne a annoncé des opérations dans cette zone.

L'armée israélienne avait annoncé lundi qu'elle allait étendre ses opérations militaires dans ce secteur, y compris "dans une zone où elle n'était jamais intervenue auparavant", sommant les habitants d'évacuer les lieux.

Selon le Bureau des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha), entre 50 000 et 80 000 personnes se trouvaient alors dans ce secteur.

Après l'attaque du 7-Octobre – Israël a juré de détruire le Hamas et a lancé en représailles une offensive destructrice dans laquelle au moins 59 029 personnes, majoritairement des civils, ont été tuées, selon des données du ministère de la Santé à Gaza, jugées fiables par l'ONU.

Agressions sionistes sur Ghaza: morts et destruction "sans équivalent dans l'histoire récente" (Guterres)

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a dénoncé mardi l'"horreur" dans la bande de Ghaza, ravagée par une guerre génocidaire menée par l'armée d'occupation sioniste, où les morts et les destructions ont atteint un niveau "sans équivalent dans l'histoire récente". "Il suffit de regarder l'horreur qui se déroule à Ghaza, avec un niveau de mort et de destruction sans équivalent dans l'histoire récente. La malnutrition explose. La famine frappe à toutes les portes", a déclaré Guterres lors d'une réunion du Conseil de sécurité. "Et

maintenant, nous assistons à l'agonie d'un système humanitaire fondé sur des principes humanitaires", a-t-il poursuivi, sans citer la Fondation humanitaire de Ghaza (GHF), soutenue par les Etats-Unis et l'entité Sioniste, avec laquelle l'ONU refuse de travailler et dont les distributions d'aide ont donné lieu à des scènes chaotiques et meurtrières dans l'enclave palestinienne. Le système basé sur les principes humanitaires "se voit refuser les conditions nécessaires à son fonctionnement. On lui refuse l'espace nécessaire

pour agir. On lui refuse la sécurité nécessaire pour sauver des vies", a dénoncé Guterres, alors que l'ONU ne cesse de réclamer l'entrée massive d'aide humanitaire dans le petit territoire palestinien.

Alors que les agressions sionistes s'intensifient et que de nouveaux ordres de déplacement sont émis à Deir al-Balah (centre), "la dévastation s'ajoute à la dévastation", a-t-il ajouté. Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 59106

martyrs et 142511 blessés, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes.

Au moins 8268 Palestiniens sont tombés en martyrs et 30470 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Selon les mêmes sources, le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 1026 martyrs et 6563 blessés.

Le peuple palestinien subit un génocide sans précédent dans l'histoire

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Faysel Abu Aita, a affirmé, lundi, que le peuple palestinien subissait le pire génocide de l'histoire, mené par l'occupation sioniste par tous les moyens criminels dont la famine, appelant la conscience humaine à une action urgente pour mettre un terme à ce génocide.

"La famine est devenue une nouvelle arme utilisée par l'occupant pour traquer les enfants, les femmes et les personnes âgées en Palestine, et plus particulièrement dans la bande de Ghaza, qui subit, depuis plus de 20 mois, une guerre atroce et un génocide sans précédent dans l'histoire, ancienne comme contemporaine", soulignant que certaines régions, telles que Beit Hanoun, Beit Lahia, le camp de Jabalia au nord, ainsi que Rafah au sud, ont été détruites à 100%.

L'ambassadeur a également indiqué que les Palestiniens, notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées, étaient confrontés à une véritable famine causant quo-

tidienement la mort de dizaines de personnes, ajoutant que cette famine avait servi de prétexte, pour ouvrir les présumés "centres d'aide humanitaire", qui se sont transformés en "pièges mortels".

Depuis l'ouverture de ces centres il y a près de deux mois, 1.000 Palestiniens ont été tués par des balles réelles et des attaques directes, a précisé le diplomate, évoquant la mort en martyr, dimanche, de plus d'une centaine de personnes dans la région de "Zikim", à la frontière de Beit Lahia, alors qu'elles attendaient un simple sac de farine pour nourrir leurs enfants.

S'adressant à la conscience humaine, le diplomate s'est interrogé : "qui pourrait supporter une telle vie pendant des mois, voire quelques jours, alors que les habitants de Ghaza y sont contraints depuis des années ?", ajoutant qu'il s'agissait là d' "une violation flagrante de la morale, des chartes et des us internationaux".

M. Abu Aita a également souligné que l'occupation sioniste "tente de dissimuler ses crimes commis à

Ghaza, où plus de 200.000 personnes ont été tuées ou blessées", dénonçant "le ciblage direct des journalistes, visant à faire taire leur voix pour les empêcher de transmettre la vérité au monde".

Face à ces crimes, l'ambassadeur a précisé que la direction palestinienne, depuis le début de l'agression sioniste, "mène une action politique et diplomatique à tous les niveaux, au sein des instances onusiennes et des fora internationaux", ajoutant qu'avec l'aggravation de la catastrophe humanitaire, les autorités palestiniennes ont intensifié leurs contacts avec les pays du monde entier, afin de leur rappeler la responsabilité morale et juridique qui leur incombe quant à cette situation.

A cette occasion, le diplomate palestinien a présenté ses remerciements à l'Algérie, présidence, Gouvernement et peuple, pour le soutien indéfectible apporté au peuple palestinien, saluant "les positions historiques, constantes et courageuses de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne".

Ghaza: un tiers de la population est sans nourriture depuis plusieurs jours

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a affirmé qu'un tiers de la population de Ghaza n'a pas mangé depuis plusieurs jours d'affilée, en raison du blocus imposé par l'entité sioniste sur l'enclave palestinienne.

"La crise alimentaire à Ghaza atteint des niveaux de désespoir sans précédent, avec un tiers de la population privée de nourriture pendant plusieurs jours d'affilée", a déclaré mardi le directeur de la préparation et de la réponse aux urgences au sein du PAM, Ross Smith, dans un communiqué.

L'Agence onusienne a, en outre, fait remarquer qu'"un quart des habitants de Ghaza seraient confrontés à des conditions proches de la famine, tandis que 100.000 femmes et enfants souffriraient de malnutrition aiguë".

Lundi, le PAM avait indiqué que la situation humanitaire dans la bande de Ghaza a atteint un niveau de détérioration inédit, alertant sur la mort de personnes de malnutrition.

Depuis le 2 mars dernier, l'entité sioniste a fermé tous les points de passage vers Ghaza, empêchant l'acheminement de nourriture, de médicaments et de l'aide humanitaire.

Blocus sioniste sur Ghaza: l'UNRWA préoccupée par la malnutrition grandissante

L'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a exprimé, lundi, sa préoccupation face à la malnutrition grandissante à Ghaza, affirmant qu'elle recevait des "messages désespérés" de la part de ses employés, faisant état de famine dans l'enclave palestinienne soumise à une guerre génocidaire menée par l'occupation sioniste.

L'ONU et des ONG font régulièrement état d'un risque de famine dans le territoire palestinien après plus de 21 mois de guerre génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste.

Des médecins, la Défense civile de Ghaza et l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) ont signalé une forte augmentation des cas de malnutrition ces derniers jours.

Dans un message publié sur les réseaux sociaux, l'UNRWA a indiqué que les pénuries à Ghaza avaient entraîné une multiplication par 40 des prix des denrées alimentaires.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 8.196 Palestiniens sont tombés en martyrs et 30.094 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, alors que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à 59.029 martyrs et 142.135 blessés, ont annoncé les autorités sanitaires palestiniennes.

LIGUE ARABE Tenue d'une session extraordinaire sur l'escalade des agressions sionistes à Ghaza

La Ligue des Etats arabes tient, mardi, à la demande de l'Etat de Palestine, une session extraordinaire au niveau des représentants permanents, en vue de discuter de l'escalade dangereuse des agressions sionistes dans la bande de Ghaza et contre des sites religieux appartenant aux Palestiniens, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Cet appel intervient au vu des conditions catastrophiques, du siège de famine et de la mort insensée auxquels sont soumis les civils de la bande de Ghaza", a précisé la même source.

Il s'inscrit également dans le contexte des attaques de l'occupation contre les lieux saints islamiques et chrétiens, notamment le projet illégal sioniste de priver la municipalité d'El Khalil de son autorité sur la mosquée El Ibrahim et ses environs, et de la céder au soi-disant « Conseil religieux » des colonies sionistes. Il s'agit d'une tentative de modifier le statut juridique et historique du site et de le transférer entièrement sous contrôle sioniste.

La session vise également à explorer l'action politique, juridique et diplomatique arabe aux niveaux régional et international pour faire face à ces violations sans précédent et mobiliser le soutien à une action efficace pour garantir la fin de l'agression et tenir l'occupant responsable de ses crimes.

ALGER Portes ouvertes sur la plateforme numérique "Fahrassa" dédiée à l'édition de livres

Des portes ouvertes sur la plateforme mise à jour, "Fahrassa" dédiée aux éditeurs algériens de livres, ont été inaugurées à Alger, lundi à la Bibliothèque nationale d'Algérie.



Ces portes ouvertes qui s'étalent sur trois jours, ont rassemblé lors de la première journée, une vingtaine d'éditeurs venus de différentes régions d'Algérie, s'imprégner des nouvelles facilitations, "devenues possibles grâce à la numérisation", notamment les procédures relatives au "dépôt légal à distance, d'un manuscrit et l'obtention, sans déplacement, de son +International Standard Book Number+ (ISBN)", a expliqué le directeur général de la Bibliothèque nationale, M. Mounir Bahadi.

Un exposé technique détaillé sur les étapes d'utilisation de la plateforme actualisée "Fahrassa" a été présenté, mettant en avant les efforts consentis dans la numérisation des services de la Bibliothèque nationale et le renforcement des ses liens et la concertation avec les éditeurs.

La rencontre a été également l'occasion de débattre certaines contraintes et situations de litiges rencontrées sur le terrain, du rapport entre l'auteur, l'imprimeur et l'éditeur, aux manuscrits déposés et non publiés, en passant par la publication au compte d'auteur, ou encore les maisons d'édition dont la dissolution pour des raisons particulières, a donné lieu à la naissance de nouvelles maisons d'édition.

Rappelant aux éditeurs la loi 15-13 du 15 juillet 2015, qui stipule en substance dans son article 8 l'obligation du respect absolue de l'éthique professionnelle, M. Bahadi a fait remarquer qu'à ce titre, "même le simple citoyen-lecteur a le droit d'intervenir auprès des autorités officielles pour signaler le contenu de tout manuscrit contraire aux principes, aux va-

leurs et aux symboles de la Nation, entre autres".

Lors de cette première rencontre, la possibilité de "trouver un cadre légal entre les éditeurs et les Théâtres en Algérie, pour l'édition systématique de livres contenant les textes de pièces de théâtre retenus par les différentes commissions de lectures", été également envisagée.

Organisées, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par la Bibliothèque nationale d'Algérie, en collaboration avec le Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL) et l'Organisation nationale des éditeurs de livres (ONEL), les portes ouvertes sur la plateforme actualisée "Fahrassa", créée en mai 2023 et mise à jour deux ans plus tard, se poursuivent mardi et mercredi à la Bibliothèque nationale.

ORAN Parution de l'ouvrage "Voyage dans l'histoire d'Oran" de Mazari Madjid

L'ouvrage "Voyage dans l'histoire d'Oran", de l'auteur Mazari Madjid, paru récemment, est un "melting pot" de sujets autour d'Oran à différentes époques, notamment sur les plans historique, culturel, urbanistique, voire démographique, entre autres.

Lors d'une séance de vente-dédicace du livre (éditions "Dar El Adib"), organisée, samedi au Palais de la culture Zed-dour Brahim El Kacem, l'auteur, un passionné

d'histoire, a souligné dans sa présentation que "mon souci était de retracer différents aspects de la ville d'Oran à différentes époques, depuis le 14e siècle".

"Les différents sujets traités dans ce livre sont le fruit d'un long travail de recherche, dans lesquels j'ai voulu éclairer le lecteur, à travers des faits saillants, sur différentes époques, notamment durant l'occupation espagnole et française, ainsi que la

période ottomane", a ajouté l'auteur. En cinq chapitres et 340 pages, Mazari Madjid décrit de nombreux éléments en relation avec la ville d'Oran, ses monuments et vestiges – célèbres et moins célèbres – certains quartiers mythiques de la ville, comme M'dina Jdida et Sidi El-Houari, en plus de ses différentes communes et ses personnalités, us et coutumes locales des oranais, le tout parsemé d'innom-

brables anecdotes. L'auteur consacre également une bonne partie de son ouvrage à des personnalités historiques, notamment à l'Emir Abdelkader, au caractère particulier et organisationnel de son armée, en plus d'illustres personnalités comme le Dey Hocine et Bouziane Kalaï. A noter que l'auteur prépare la version en arabe de "Voyage dans l'histoire d'Oran", ainsi qu'un deuxième tome à cet ouvrage.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER Les inscriptions de films ouvertes jusqu'au 10 septembre

Les inscriptions de films pour participer au 12e Festival international du film d'Alger, prévu du 4 au 10 décembre, sont ouvertes jusqu'au 10 septembre prochain, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué.

Les longs et courts métrages de fiction, documentaires ainsi que les films d'animation et expérimental, produits postérieurement à la date du 1er janvier 2023, peuvent être soumis pour participer à la 12ème édition de ce Festival.

Les inscriptions doivent s'effectuer via la plateforme "FilmFreeway", accessible sur le site officiel du Festival www.ficinema.dz, indiquent les organisateurs.

Soumis à l'évaluation d'un comité de professionnels de la culture et du cinéma, les films sélectionnés seront annoncés le 10 octobre.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER Les inscriptions de films ouvertes jusqu'au 10 septembre

Les inscriptions de films pour participer au 12e Festival international du film d'Alger, prévu du 4 au 10 décembre, sont ouvertes jusqu'au 10 septembre prochain, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué.

Les longs et courts métrages de fiction, documentaires ainsi que les films d'animation et expérimental, produits postérieurement à la date du 1er janvier 2023, peuvent être soumis pour participer à la 12ème édition de ce Festival.

Les inscriptions doivent s'effectuer via la plateforme "FilmFreeway", accessible sur le site officiel du Festival www.ficinema.dz, indiquent les organisateurs.

Soumis à l'évaluation d'un comité de professionnels de la culture et du cinéma, les films sélectionnés seront annoncés le 10 octobre.

BANDE DESSINÉE Ouverture des inscriptions pour les concours du 17^e Fibda

Les inscriptions pour les concours nationaux et internationaux du 17e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), prévu du 1er au 5 octobre prochain sous le slogan "Edition des enfants", sont ouvertes jusqu'au début septembre, a annoncé le commissariat du Festival. Ouverts aux bédéistes algériens et étrangers, les concours de cette édition sont répartis sur quatre catégories: l'auteur professionnel (international), "meilleur projet BD" (+16 ans), "meilleure BD pour jeunes" (-16 ans) et "meilleure magazine de BD" (international). Le formulaire d'inscription et le règlement du concours sont disponibles sur <https://ivory-federica-49.tiny.site/>, ont précisé les organisateurs, qui ont fixé au 1er septembre 2025 le dernier délai pour la réception des candidatures. Organisé depuis 2008 sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le Fibda se fixe pour objectif d'encourager le 9e art algérien à travers la promotion des travaux de ses artistes et créateurs.

PATRIMOINE Inauguration de la semaine culturelle de Khenchela à Alger

La Semaine culturelle et artistique de la wilaya de Khenchela à Alger", une manifestation mettant en valeur le patrimoine culturel, l'artisanat et le savoir-faire populaire de cette région des Aurès, a été inaugurée dimanche soir à Alger.

Accueillie au Palais de la culture Moufidi Zakaria, cette manifestation visible jusqu'au 25

juillet prochain, regroupe des artisans, plasticiens et artistes de cette région, qui proposent au public de découvrir leurs produits et créations. Inscrite dans le cadre des échanges culturels entre les wilayas, "la Semaine culturelle de Khenchela à Alger fait partie du programme culturel et artistique pour la saison estivale 2025 élaboré par le ministère de la Cul-

ture et des Arts", a rappelé le directeur du Palais de la culture Moufidi Zakaria, Ahcène Ghida.

Une exposition d'œuvres d'art plastiques de plusieurs créateurs de Khenchela, dont Djamel Boutabba, Kelif Hadia, Khaled Shaa, Hadjira Merdaci et Bouhlala Nabil, propose de découvrir la richesse et la diversité culturelle de cette région à travers des toiles mettant en lu-

mière des éléments du patrimoine culturel comme le tapis traditionnel et des sites historiques.

L'exposition permet également de revisiter également le tapis traditionnel de Babar, symbole d'un savoir-faire ancestral, ainsi que des objets d'artisanat qui reflètent un héritage séculaire préservé par les habitants de Khenchela, en plus

d'une exposition de livres sur l'histoire et le patrimoine de cette région. Auparavant, un spectacle de chant et de danse folklorique a été animé par des troupes folkloriques locales en ouverture de cette manifestation, en présence du directeur de l'Organisation de la diffusion du produit culturel et artistique au ministère de la Culture et des Arts, Smail Inzarene.

BATAILLE DE DJEBEL OUM LEKMAKEM Aux premiers pas de la Révolution dans la région de Tébessa

La bataille de Djebel Oum Lekmakem, dans l'actuelle commune de Tliden, a marqué les premiers pas de la lutte armée pour l'indépendance dans la région de Tébessa, à l'extrême nord-est de l'Algérie.

Cet engagement qui s'était déroulé le 23 juillet 1955, soit un peu plus de 8 mois après le déclenchement de la glorieuse Révolution, sous la direction de Bachir Chihani, a mis en avant le courage et la détermination de valeureux moudjahidines à l'exemple de Farhi Saï, El Ouardi Guettal et Hamma Hassan.

La bataille d'Oum Lekmakem figure, selon des documents historiques, parmi les plus importantes menées par l'Armée de libération nationale (ALN) dans la région des Aurès-Nemamcha au cours de la première année de la Révolution de Novembre.

Des études et des recherches historiques indiquent que cette bataille, préparée entre le 10 et le 20 juillet 1955, avait vu le ralliement de quelque 200 Moudjahidine de l'ALN qui s'étaient entraînés sous le commandement de Chihani Bachir avant de mettre en œuvre un plan qui donna du fil à retordre à l'ennemi.

Dr Tarek Aziz Ferhani, chercheur en histoire de la Révolution et docteur exerçant à l'Université de Khenchela, a indiqué à l'APS

que la bataille qui mit aux prises les moudjahidine et les forces d'occupation françaises, avait fait rage le jour de l'Aïd El-Adha, et constitué une réponse aux grandes opérations de ratissage menées



par les forces coloniales, à Tébessa, avec pour objectif d'éliminer Chihani Bachir.

"Même l'utilisation de l'aviation, notamment des hélicoptères de combat, les forces coloniales n'avaient pu venir à bout des combattants algériens et de leur chef qui s'était disséminés à travers les rochers de Djebel Oum Lekmakem et

dans les nombreuses grottes que la nature avait creusées sur ce mont abrupt", souligne le Dr Ferhani.

Deux hélicoptères abattus et plus de 150 soldats français tués

Après environ 13 heures de combats ininterrompus, "la bataille a pris fin avec la mise hors de combat de deux hélicoptères ennemis et de plus de 150 soldats français, au moment où 25 Martyrs sont tombés en héros", écrit, dans ses mémoires, l'un des acteurs de cette bataille, Hamma Hassan.

De son côté, Farid Nasrallah, direc-

teur du département d'histoire à l'université Larbi Tébessi, a déclaré que cette première bataille dans la région de Tébessa a "renforcé la détermination des moudjahidine, consolidé leur foi et conduit à la généralisation de la glorieuse Révolution dans cette région de l'est du pays".

Cette bataille a également contribué à changer la perception, par l'occupant français, du combat pour la liberté mené par de courageux moudjahidine que l'administration et les médias coloniaux qualifiaient de "hors-la-loi", conclut le même universitaire.

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE Organisation de la 30^e édition du Prix du 1^{er} novembre 1954



Le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit a annoncé l'organisation de la 30^e édition du Prix du 1^{er} Novembre 1954, dédié aux œuvres portant sur la résistance populaire, le mouvement national et la Guerre de libération, précisant que la réception des œuvres désirant y participer s'étalera jusqu'au 9 octobre prochain.

Le concours est ouvert à tous les citoyens, aux étudiants et aux chercheurs qui s'intéressent à l'histoire nationale et à la préservation de la Mémoire collective, a précisé le ministère.

L'œuvre participante doit être originale, inédite, non soumise à une compétition et non adaptée. Le thème doit obligatoirement porter sur la période historique liée à la résistance populaire, au mouvement national et à la Guerre de libération (1830-1962), souligna la même source.

Les domaines concernés par le concours concernent "la recherche historique sur la période de la résistance populaire, du mouvement national et de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, la littérature historique, les œuvres audiovisuelles historiques".

Le dossier de candidature à ce concours comprend une demande de participation mentionnant l'adresse et le numéro de téléphone du candidat, une copie de la carte d'identité nationale, une fiche descriptive de l'œuvre proposée, un curriculum vitae du candidat.

Les œuvres soumises au concours doivent être présentées en version papier et en version numérique (sur CD) concernant la recherche historique et la littérature historique. Quant aux œuvres audiovisuelles, elles doivent impérativement être de haute qua-

lité sonore et visuelle, et fournies également sur support CD. Le ministère a précisé que les travaux seront évalués par une commission spécialisée, composée d'historiens, d'écrivains et d'experts dans le domaine audiovisuel.

Le dernier délai de réception des œuvres est fixé au 9 octobre 2025, celles-ci devant être déposées ou envoyées sous le titre: "Concours national (Prix du 1^{er} Novembre 1954, 30^e édition) au Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 (CNERMN54), sis au 63 Avenue de la Victoire du 23 novembre 1836, El Biar - Alger.

Les œuvres peuvent également être déposées au niveau des directions de wilaya des Moudjahidine et des Ayants-droit ou par courriel à l'adresse suivante: "E-mail:cnreh-nov54.dz".

PUBLICITÉ



EPE ALGERIE TELECOM SPA
NIF : 00021690180833716001

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MOSTAGANEM
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT-DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°12/AT/DOT27/2025

Un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales est lancé pour l'élargissement de la short Liste d'entreprises retenues dans le cadre de la conclusion de(s) contrat(s) d'adhésion commandes pour la réalisation des Travaux de construction des lignes de clients

ELIGIBILITE DES CANDIDATS:
L'appel d'offres s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° : 109214 intitulé « entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques »

NB :
- Chaque soumissionnaire retenu doit mettre à disposition du chantier les moyens humains engagés dans l'annexe 06 le jour de l'ouverture du chantier.
- Chaque soumissionnaire retenu doit mettre à disposition du chantier les moyens roulants et matériels dans l'annexe 07 avant la signature du contrat.

- Chaque soumissionnaire inscrit sur la short liste doit fournir un procès-verbal de constat des moyens matériels établi par un huissier de justice avant la signature du contrat
Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom, accompagnées du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

ALG ÉRIE TELECOM -EPE/SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MOSTAGANEM
ADRESSE : SQUARE BOUDJEMAA CENTRE-VILLE MOSTAGANEM

Contre le versement de la somme cinq mille dinars algériens (5 000.00 DA), non remboursable représentant les frais de documentation et de reprographie.
Le versement se fera auprès de la Banque : BNA - agence 878 Mostaganem au compte ayant les identifications (RIB N°)00100 878 030000012407.

Présentation des offres :
Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».
*Le dossier administratif comprend un (01) original en format papier plus le dossier en format électronique.
*L'offre technique comprend un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique.
*L'offre financière comprend un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique.

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes:

ALGERIE TELECOM -EPE/SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MOSTAGANEM
Adresse (siège DOT) : Square Boudjamaa centre-ville Mostaganem

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES »
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de cette formalité sous peine de rejet. Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, Algérie Télécom ne sera en aucun cas responsable de ce que l'offre soit égarée ou de ce qu'elle soit ouverte prématurément.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM -EPE/SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MOSTAGANEM
ADRESSE : SQUARE BOUDJEMAA CENTRE-VILLE MOSTAGANEM

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours calendaires à compter de la date de parution de l'appel d'offres dans la presse nationale et le site web: www.safatic.dz et sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public www.bomop.anep.dz.
La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

La séance d'ouverture des plis est prévue pour le même jour à 14h00
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Programme de la soirée

TF1 20:10

Football : Euro féminin



La fin du championnat d'Europe s'approche avec le dernier match des demi-finales. Parmi les nations attendues ce soir au stade Letzigrund, à Zurich, figure l'Espagne, championne du monde en titre, et qui court après un premier sacre à l'Euro. Demi-finaliste en 2023, la France fait partie également des sérieux outsiders en Suisse. Portées par un groupe rajeunie et ambitieux les Bleues ambitionnent de décrocher le premier titre international de leur histoire. Huit fois titrée, l'Allemagne figure logiquement sur la courte liste des nations attendues à ce stade du tournoi. Les Pays-Bas, lauréats en 2017, l'Angleterre, tenante du titre, et la Suède qui truste les places d'honneur dans les tournois majeurs restent aussi de solides prétendants pour décrocher la dernière place pour la finale prévue le 27 juillet au Parc Saint-Jacques, à Bâle.

France 2 20:10

Les invisibles Saison 2



Un matin, très tôt, un brancardier trouve le corps d'un homme sans identité, en tenue de jogging sur les marches du CHU de Lille, en état de mort cérébrale. Aucune trace de celui ou celle qui l'a déposé. Alors qu'elle mène l'enquête, la brigade des Invisibles est surveillée de près par un lieutenant de l'IGPN. Les indices sont minces mais l'équipe du commandant Darius découvre bientôt l'identité du joggeur. Selon les gens qui le connaissaient ou le croisaient, il s'agissait d'un sale type qui était un grand consommateur de stéroïdes interdits en France.

France 3 20:10

Des racines et des ailes



Dans le sud de l'Aveyron, les trois sœurs de La Roujarie restaurent un hameau exceptionnel avec l'architecte Patrice Gintrand. Au Rouergue, un couple redonne vie à un hameau abandonné, élevant brebis et relançant un four. À Gordes, des jeunes insufflent une nouvelle vie au village, élevant vaches et produisant leur première cuvée. En Occitanie, Michèle et Philippe Devisme restaurent un village abandonné depuis cinquante ans. À Saint-Martin-Vésubie, l'historien Eric Gilli valorise le patrimoine méconnu, la Suisse nicoise, après la tempête Alex en 2020.

CANAL+ 20:06

Laura Felpin : Ça passe



Pour son premier spectacle, Laura Felpin campe une galerie de personnages haut en couleur, allant du moniteur de canyoning en passant par des professeurs d'école ou des femmes de son temps... Tout cela avec l'objectif de mettre gentiment en lumière les petits et les gros travers de la société. Dès son entrée en scène, récitant des passages de La Mouette de Tchekhov, l'humoriste donne le ton à son spectacle, décalé, écrit à mots choisis, qui lui a valu le Molière de la meilleure humoriste en 2023.

6 20:10

Cauchemar en cuisine Saison 15



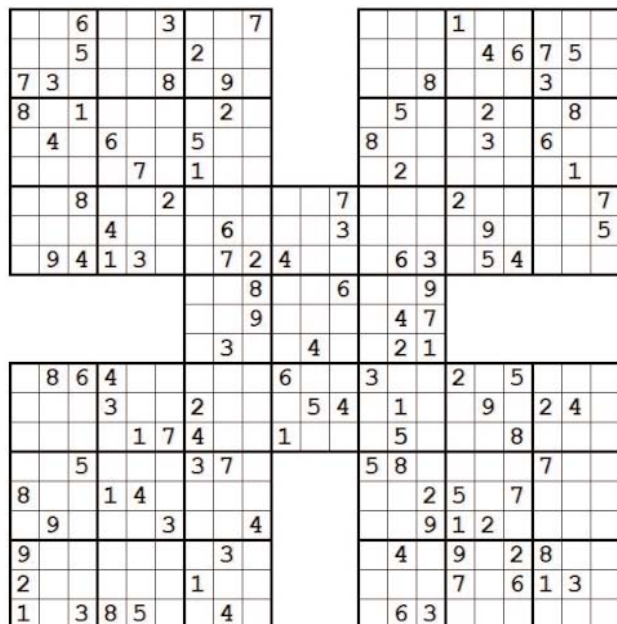
Philippe Etchebest se rend à Criquebeuf-sur-Seine dans le département de l'Eure pour venir en aide à Laurence et David. Avec l'aide de Martine, ils ont repris un restaurant local il y a cinq ans mais les affaires ne sont pas au beau fixe. Sur place, le chef est consterné face aux manquements manifestes dans la gestion de l'établissement. Tout est à revoir, de la décoration à la tenue en service, en passant par la qualité des produits et de la préparation. La situation est critique et Philippe a besoin de comprendre l'origine de ces problèmes avant d'y remédier.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2775

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



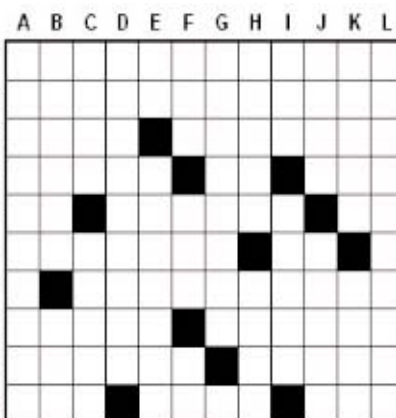
«Les gens ne voient que ce qu'ils sont préparés à voir»

Ralph Waldo Emerson



Mots croisés n°2775

- 1 - Système naturel de reconstitution
2 - Berbérus
3 - Pas très brillants - Passages de l'extérieur à l'intérieur
4 - Effets d'efforts - Il sert à désigner - Place
5 - Devant la science - Filets à alouettes - Épine de rose
6 - Il prend des mesures - Egouttoir
7 - Remis mes chaussures en état
8 - Affable - Soldat algérien
9 - Sortie de la presse - Condamné par le concile de Nicée
10 - Napperon - Partisan du dernier cri - Filets gazouillants
- A - Présentes des similitudes
B - Moitié - Ornement de bassin
C - Logis de bouquin - Flèche
D - Emprisonnement
E - Arrivé dans la famille - Moments de détente
F - Sa tenue est légère - Donc à payer - Dans
G - Otez les produits de lavage
H - Il fallait être Hercule pour le séparer de la terre - Fils de Loth
I - Fieré de cabot - Vieux monsieur
J - Partie d'un ensemble - Perspicacité
K - Soustraites - Confiance
L - Condamnés par le concile d'Ephèse



dédiera	↓	petit bisou	↓	riqueteuses jeune fille	↓	vieille anneau d'aviron	↓	bâtiment de transport	↓	souda	↓	libertaire	↓
fission atomique		durs	↓		↓		↓			classe	↓	négligées	↓
part	→							cria tel un cerf passage étroit	→				
déifierai	↓							↓			marque d'infinitif	→	
démonstratif	→		bel enqagement peureuxes	→		déchets sanguins	→				allongae	↓	
jardin ombragé	↓		↓	dégénérée	→	↓	↓			il suit le bis	→		découlera
			achevée	↓						refléta			
condiment escroquais	→							tenue	→				
↓						limpide	→	radin	↓			la plus aqée des filles	↓
						se consume	↓						
étendard	↓	indium du chimiste remarqueras	→		biquet	→	↓	il arrose St Omer	→		pronom	→	
↓		↓			rongerai	↓		saleté	↓		équipent	↓	
	prélèvera	↓					évident	→	↓				
bien cuit	↓	femmes de harem			fantôme	→	↓	l'épouse du fils	↓		rait	→	
↓					en outre	↓					opéré	↓	
déroulera objet cher	→									objet visible sur la côte de même	→	↓	
↓						emploi	→						
raçons lumineux thymus du veau	→					monstre charmeur	↓	graisse de mouton utopie	→			camelote	↓
↓							↓	↓				ensemble des médias	↓
			élus municipaux devoir de scout	→						modèle idéal grands violons	→		
épouse de sachem	→	réceptacle de cendres	↓	raque sur scène unité électrique	→			siqle de société porteuse de viande	→		chrome du labo deviens utile	→	
↓		↓		↓	fins de sommes canton helvète	→		↓			↓	espèces de roumains	↓
patrie d'Abraham ouverture	→		vieilles mesures	→						pareils	→		
↓			de là	↓						été capable	↓		
							graines de fouqères	→					
deviné	→					très bien faite	→						

Solution

[illegible]

JO-2036

Le Qatar confirme sa candidature pour l'organisation de l'évènement

Le Qatar a confirmé mardi être en discussions avec le Comité international olympique (CIO) pour l'organisation des Jeux d'été en 2036.

"Nous avons actuellement 95% des infrastructures de sport nécessaires (...) et nous avons un plan national complet pour que les installations soient prêtes à 100%", a déclaré le patron du Comité olympique qatari et président du comité de candidature, cheikh Joaan ben Hamad Al-Thani, dans un communiqué.

Hôte de la Coupe du monde de football en 2022, le Qatar pourrait devenir "le premier pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord à accueillir les Jeux olympiques", a souligné, pour sa part, le Premier ministre qatari, cheikh Mohammed ben Abdulrahmane Al-Thani, cité par l'agence de presse officielle.

Depuis la nouvelle procédure d'attribution des Jeux olympiques, inaugurée par l'attribution en 2021 des JO-2032 à Brisbane - édition pour laquelle le Qatar était déjà sur les rangs -, les candidats n'ont plus l'obligation de se faire connaître publiquement, mais mènent avec le CIO des discussions largement confidentielles, jusqu'à la validation finale de la session.

L'ex-président du CIO Thomas Bach a néanmoins répété disposer d'un "nombre à deux chiffres" de pays intéressés par les Jeux d'été 2036 et 2040, parmi lesquels l'Inde, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, la Turquie et la Hongrie qui avancent ouvertement. Rotation continentale oblige, après des éditions 2024, 2028 et 2032 respectivement en Europe, Amérique du Nord et Océanie, l'édition suivante a de bonnes chances de revenir à l'Asie, à moins qu'elle soit l'occasion des premiers JO africains de l'histoire. La désignation de l'hôte des JO-2036 sera un des premiers grands chantiers de la nouvelle présidence du CIO Kirsty Coventry, qui a pris ses fonctions le 23 juin.

Elle a d'ores et déjà lancé une réflexion sur le mode d'attribution, pour définir notamment le "moment adéquat" de ce choix : longtemps fixé à sept ans avant l'échéance, il n'obéit plus à aucune règle.

ESCRIME - MONDIAUX 2025 L'Algérie avec quatre escrimeuses en Géorgie

La sélection algérienne d'escrime, composée de quatre escrimeuses, prendra part aux Championnats du monde 2025 de la discipline, prévue du 22 au 30 juillet à Tbilissi, en Géorgie. Il s'agit de l'épéiste Charline Boukhelifa, engagée dans le tableau féminin individuel, et des sabreuses Chaima Bendouda, Naila Benchakor et Nora Zohra Kehli, inscrites dans le tableau féminin individuel. Selon la liste publiée sur le site officiel de la compétition, les sabreuses algériennes seront également engagées dans le tableau par équipes de sabre féminin.

ECHECS - CHAMPIONNAT RÉGIONAL OUEST JUNIORS Les échéphiles de Sidi Bel Abbès se distinguent

Les jeunes échéphiles du club AS Ajyal Sidi Bel Abbès se sont illustrés aux épreuves du Championnat régional Ouest juniors garçons, organisé à la maison de jeunes Belaini Abdelkader à Sidi Bel Abbès.

Les jeunes échéphiles de l'AS Ajyal de Sidi Bel Abbès ont décroché les premières places du podium, lors de cette phase régionale, clôturée dimanche, devant leurs concurrents de l'AS "la Relève" d'Oran et le club "Amel" de Tlemcen. La direction de ce Championnat, disputé en système suisse en sept rounds à la cadence de 40 minutes au finish, plus 30 secondes à chaque coup, a été assurée par l'arbitre Oukid Aymen El Bachir. Le niveau technique a été appréciable avec certaines parties passionnantes qui ont permis de détecter de nouveaux jeunes talents prometteurs, selon les spécialistes présents.

Cette manifestation sportive, organisée durant six jours, par l'Association sportive Ajyal de Sidi Bel Abbès des échecs, en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des sports de Sidi Bel Abbès et la Fédération algérienne des échecs, a regroupé 33 jeunes échéphiles garçons de la catégorie de moins de 20 ans, de cinq ligues de wilayas de l'ouest du pays. A l'issue de cette phase régionale, les six premiers au classement sont qualifiés à la finale du championnat d'Algérie juniors, prévue du 31 juillet au 2 août prochain, dont le lieu reste à déterminer.

CHAMPIONNAT DU MONDE U19 VOLLEY-BALL « Les Verts sont plus que jamais déterminés à faire de leur mieux »

La sélection nationale masculine de volley-ball des moins U19 bien installés dans son QG a pris ses quartiers lundi dans la capitale de l'Ouzbékistan pour prendre part au Championnat du monde de la discipline, qui s'y tiendra du 23 juillet au 3 août prochain.

Par F Yanis

D'ailleurs les coéquipiers de Saad Kadi rentreront en lice après-demain l'équipe nationale a été versée dans le groupe B, en compagnie de la France, de la Bulgarie, du Japon, de la Chine ainsi que

le Canada. Le président de la Fédération algérienne de volley-ball, Mohand Tamadartaza, qui nous

a contactés a rendu visite aux joueurs afin de les encourager et leur souhaiter beaucoup de succès durant cette compétition internationale. Le président de la fédération a souhaité bonne chance aux joueurs et au staff, en leur demandant de donner le meilleur d'eux-mêmes pour représenter fièrement les couleurs nationales. « Les joueurs sont plus que jamais déterminés à faire de leur mieux » dira le président de la fédération.

Six matchs sont prévus lors du premier tour de cette compétition mondiale. Pour le premier responsable technique de l'équipe nationale du volley-ball Aboubekour Cheniti, "nous avons hérité d'un groupe très difficile où figure le tenant du titre, en l'occurrence la France. Par ailleurs, si on regarde les résultats, en seniors, des équipes de notre groupe, on s'aperçoit qu'il s'agit de nations qui ont de grandes traditions en volley-ball. Des sélections qui participent régulièrement aux tournois de la ligue mondiale et qui jouent à chaque fois pour le podium des grands championnats internationaux".

La préparation a été effectuée dans des conditions parfaites et d'un bon niveau technique avec notre staff national ainsi que le staff médical qui ont fait un travail professionnel. Le



moral du groupe est au beau fixe et les camarades de Amrouche Bensaleh sont plus que jamais déterminés à faire le maximum possible pour terminer parmi les premiers du groupe et se qualifier au prochain tour. L'équipe nationale de volley-ball U19 a décidé de faire une bonne figuration durant cette compétition internationale, d'ailleurs Le joueur Zakaria Bourouba, dira « Nous sommes bien préparés pour cette compétition, très motivés pour faire une bonne prestation et pourquoi pas décrocher une place sur le podium »

Pour sa part, le capitaine de l'équipe du volley-ball U19 Takhris, dira « Je tiens à remercier la Fédération algérienne de volley-ball, à sa tête le président Mohand Tamadartaza, ainsi que tout le staff technique national. Nous avons effectué un grand travail depuis déjà trois ans, et on a fait beaucoup de sacrifices et pleins d'efforts pour réussir à nous qualifier à ce Championnat du

monde qui débutera dans la capitale de l'Ouzbékistan. Nous allons tenter de tout faire de notre mieux et décrocher une place parmi les meilleurs inshallah. Nous sommes très bien préparés pour faire une bonne figuration durant cette compétition, j'espère qu'on va être à la hauteur de toutes les attentes. En tous cas, nous allons nous donner à fond pour honorer les couleurs national, et rentrer au pays avec une médaille ». En prévision de ce Championnat du monde, la sélection algérienne U19 garçons avait effectué plusieurs stages de préparation, notamment celui effectué, en juin dernier, en Pologne, durant deux semaines environ avant de se rendre dans la capitale de l'Ouzbékistan, cette préparation s'inscrivait dans la dernière phase de préparation avant le grand rendez-vous mondial. « C'est un stage pré-compétitif essentiel pour finaliser le travail entamé lors des précédents regroupements », dira le coach national, Aboubekour Cheniti.

PARA-ATHLÉTISME L'Algérien Abdellatif Baka annonce sa retraite internationale

L'athlète paralympique algérien Abdellatif Baka, multiple médaillé international et véritable icône du para-athlétisme mondial, a annoncé sa retraite sportive, mettant un terme à une carrière exceptionnelle marquée par des exploits historiques et une fidélité indéfectible aux couleurs nationales.

Dans un message émouvant publié sur ses réseaux sociaux, le champion malvoyant a déclaré : "Il y a des moments dans la vie qu'il est difficile d'exprimer par des mots Et celui-ci en est un.

Je quitte la piste, mais pas la mission", exprimant sa gratitude envers l'Algérie, son public, et tous ceux qui l'ont soutenu durant son parcours. Né en 1994 à El Eulma, Abdellatif Baka découvre l'athlétisme à l'âge de neuf ans aux côtés de son frère jumeau Fouad, lui aussi para-



athlète. Très tôt, il se distingue par une volonté hors normes et un talent précoce qui le propulsent rapidement parmi l'élite mondiale du para-athlétisme.

Baka entre dans l'histoire des Jeux Paralympiques à Rio en 2016 en remportant le 1500 mètres T13 avec un chrono de 3:48.29, un temps meilleur que celui du vainqueur olympique sur la même distance cette

année-là. En juin 2023, il améliore son propre record mondial avec un temps époustouflant de 3:47.82, lors du meeting de Montreuil, en France.

Lors des Joutes paralympiques 2012 à Londres, Baka s'était également distingué avec l'or sur 800 m. Abdellatif Baka a également remporté plusieurs titres mondiaux, dont deux médailles d'or à Lyon 2013, deux médailles

d'argent à Doha 2015, une médaille d'or et une médaille d'argent à Londres 2017 et une médaille de bronze à Dubaï 2019. Il a également participé aux Jeux paralympiques de Paris 2024, clôturant ainsi sa riche carrière internationale sur la plus grande scène sportive. "Je pars la tête haute, car j'ai tout donné.

Je pars reconnaissant de chaque instant, de chaque personne, et de chaque enfant qui m'a pris pour modèle", a-t-il confié, affirmant sa volonté de rester engagé aux côtés de la nouvelle génération d'athlètes algériens.

En quittant les pistes, Abdellatif Baka, met un terme à une carrière remarquable et l'Algérie perd un de ses plus brillants ambassadeurs sportifs, mais gagne une voix inspirante pour les générations futures.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (TRANSFERTS) Les attaquants Djabout et Motrani rejoignent l'ES Mostaganem

Les attaquants Adil Djabout (NC Magra) et Zoubir Motrani (MC Oran), sont les deux premières recrues estivales de l'ES Mostaganem, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football, mardi dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

La direction mostaganémoise a opté pour l'expérience, en s'attachant les services de Djabout et Motrani, âgés respectivement de 32 et 29 ans, dans l'objectif de booster le compartiment offensif de l'équipe, en attendant l'arrivée d'autres nouvelles recrues. L'ESM a enregistré le départ de l'ancien défenseur international Djamel Benlamri, qui devrait s'engager avec le nouveau promu, le MB Rouissat.

Concernant la barre technique, l'entraîneur Nadir Leknaoui n'a pas encore rempli pour une autre saison, même s'il donne la priorité à l'ESM, lui qui a été approché par d'autres formations.

L'Espérance a dû attendre la 30e et dernière journée du défunt exercice pour assurer son maintien parmi l'élite, grâce à son succès en



déplacement face au Paradou AC (3-1), terminant à la 13e place au clas-



sement final, en compagnie de l'ASO Chlef, avec 34 points chacun.

LIGUE 2 AMATEUR - TRANSFERTS L'attaquant Billel Bensaha rempile pour une saison avec l'USM El Harrach

L'USM El Harrach, club sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé lundi avoir prolongé d'une saison le contrat de son attaquant Billel Bensaha, ajoutant avoir recruté en parallèle le meneur de jeu Mohamed Tayeb et le défenseur central Nabil Sadou.

Agé de 31 ans, Bensaha a joué dans plusieurs grands clubs algériens, à l'image du MC Alger, de la JS Kabylie et de la JSM Béjaïa, avant d'embrasser une carrière professionnelle à l'étranger, où il a défendu les couleurs, des clubs en Tunisie, Arabie saoudite et, durant la saison 2023-2024 au Sultanat d'Oman. Après avoir raté l'accès avec l'USMH, la saison dernière, Bensaha prolonge son aventure chez les Jaunes et



Noir, avec l'ambition de rectifier le tir cette saison.

Pour sa part, le meneur de jeu Mohamed Tayeb est arrivé en provenance de la JS Saoura, alors que le défenseur axial Nabil Sadou était sociétaire de l'USM Khen-

chela. En plus de ces deux nouveaux arrivés, la Direction Harrachie a engagé l'ex-milieu de terrain de l'USM Annaba, Kouçaïla Bouaziz, et l'attaquant Noufel Lalaoui, ex-MO Constantine.

Le club banlieusard

avait procédé également à la prorogation des contrats de certains cadres de l'équipe, notamment, le gardien Faouzi Chaouchi, les défenseurs Rabah Haddadou et Ibrahim Ferhat, ainsi que le milieu défensif Mohamed Daoud et l'attaquant Ayoub Chouki.

Pour le poste d'entraîneur, l'USMH a engagé le technicien Azzedine Aït Djouti, qui a déjà dirigé le club par le passé, et remplace ainsi l'ancien coach Abderrahmane Osmane, dont le contrat n'a pas été prolongé. Présidé par Sofiane Touharia, l'USMH avait raté l'accès de très peu l'an dernier, en terminant à la deuxième place avec 70 points, derrière le MB Rouissat (71 pts), auteur d'une accession historique parmi l'élite.

FOOTBALL FÉMININ Afak Relizane reçoit le bouclier de champion d'Algérie (U19)

Le club de football féminin Afak Relizane des moins de 19 ans (U19) a reçu, lundi à Relizane, le bouclier de champion d'Algérie de la saison sportive 2024-2025.

La présidente de la Ligue nationale de football féminin (LNFF), Rafika Guellati, accompagnée du wali de Relizane, Kamal Berkane, a présidé la cérémonie de remise du bouclier, organisée en l'honneur des joueuses, à la salle de conférences du siège de la wilaya, en présence des membres de la ligue, de la famille sportive locale, ainsi que des cadres du secteur de la jeunesse et des sports.

A cette occasion, Mme Guellati a souligné que "Afak Relizane est un club de renom dans le football féminin, avec un palmarès riche en victoires et en titres nationaux, maghrébins et arabes", ajoutant que "le club a décroché le bouclier de champion d'Algérie avec mérite, car il regroupe les meilleures joueuses au niveau national".

Elle a souligné que la LNFF a mis en place un programme pour promouvoir et développer le football féminin, en soutenant les clubs de différentes catégories. "Ces efforts s'inscrivent dans le cadre du soutien aux équipes sportives actives dans le football féminin et le souci de leur fournir tout ce dont elles ont besoin pour réussir".

De son côté, la directrice technique du club Afak Relizane, Faïza Messaouer, a exprimé sa joie suite à ce sacre, déclarant à l'APS que "ce titre est le fruit d'une saison sportive difficile, et rendu possible grâce aux efforts conjugués des joueuses et du staff technique".

Afak Relizane a remporté le championnat national de football féminin des moins de 19 ans (U19) pour la douzième saison d'affilée, avec un total de 30 points, devançant de six points le club d'Akbou. L'Association sportive d'Alger-Centre termine sur la troisième marche du podium avec 21 points.

LIGUE 1 MOBILIS - MC ALGER Les adjoints de Mokwena connus

Le nouvel entraîneur du MC Alger, le Sud-africain Rhulani Mokwena a engagé trois collaborateurs au sein de son staff technique, deux entraîneurs adjoints et un préparateur physique. Il s'agit du duo Enzo Denis - Wendell Robinson, comme entraîneurs adjoints et de Mahlangu Sibuiso dans le rôle de préparateur physique.

Mokwena (38 ans) compte déjà un assez bon parcours d'entraîneur à son actif, puisqu'après s'être illustré sur le banc du club sud-africain de Mamelodi Sundowns en tant qu'entraîneur adjoint, il en est vite devenu le coach principal. Un rôle qu'il a parfaitement assumé, puisqu'il a mené l'équipe vers deux titres de champion d'Afrique du Sud, en 2023 et en 2024, ainsi qu'à une Ligue des Champions d'Afrique en 2023. Mokwena est passé également par l'autre prestigieux club sud-africain, Orlando Pirates, ainsi que Chippa United, s'imposant ainsi comme un des entraîneurs les plus en vue sur le continent. Aujourd'hui, il prend les commandes du MC Alger, sacré champion d'Algérie pour la deuxième fois consécutive, et qui l'an prochain ambitionne de jouer les premiers rôles, y compris sur le plan continental. En prévision de la nouvelle saison, le MCA a repris samedi les entraînements sous la conduite du technicien sud-africain en attendant l'annonce de nouvelles recrues. La direction du Doyen a annoncé lundi, la résiliation à l'amiable du contrat du gardien Seïf Eddine Belkhir, portant à sept le nombre de joueurs libérés au mercato estival.

APS



L'entraîneur de la sélection nationale des moins de 17 ans (U17), Amine Ghimouz, a retenu 20 joueurs pour le tournoi de football des 1ers Jeux écoles africains, prévues du 26 juillet au 5 août dans les villes de Constantine, Annaba, Sétif et Skikda, a indi-

qué mardi la Fédération algérienne de Football (FAF). La sélection nationale a entamé, dimanche au Centre national de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive à Soudania, sa préparation pour le tournoi, est issue en présence de 20

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS - ALGÉRIE L'entraîneur national retenant 20 joueurs (FAF)

joueurs de clubs évoluant dans différents paliers du football national. La séance d'entraînement de la journée du lundi s'est tenue sur le terrain annexe du stade Mustapha Tchaker à Blida, avec la participation de l'ensemble des joueurs.

Ce stage s'achèvera, ce mardi, par une dernière séance d'entraînement. Le départ vers la ville d'Annaba, qui accueillera les rencontres de la sélection nationale, est prévu mercredi.

La sélection algérienne a été versée dans la poule A, aux côtés du Bénin et du Malawi. La sélection nationale débutera la phase de poules contre le Bénin le 27 juillet (19h00) au stade du 19 mai 1956 d'An-

naba, avant d'affronter le Malawi le 29 juillet (19h00) dans le même stade.

Le groupe B du tournoi de football des JSA est composé du Nigeria, du Soudan et du Burkina Faso, alors que la poule C regroupe la Tunisie, la Côte d'Ivoire et l'Ouganda.

Les demi-finales du tournoi auront lieu le 2 août aux stades Chabou (Annaba) et Hamlaoui (Constantine), alors que la finale se disputera le 4 août (20h00) au stade du 19 mai 1956 d'Annaba.

Liste des 20 joueurs convoqués :

Hedibel Chakib (ES Ben Aknoun), Hamidi Younes (AM Froha), Djelidi Abdeljalil (MC Alger), Benmedjdoub Nazim (Paradou AC), Kaddouri Sid Ali (Paradou AC), Noubli Mahmoud (Paradou AC), Achira Zakaria Youcef (ASO Chlef), Achour Abdelilah (ASO Chlef), Sadji Ali (JS Kabylie), Shaïhy Mohamed (RC Arbaa), Massemi Toufik (ES Sétif), Remichi Achraf (CS Constantine), Benkaidia Bazim Mohamed (CS Constantine), Mite Rayan (ASM Oran), Bensalah Rayane (O Akbou), Amoura Kenzy (USM Alger), Moussa Ahmed Hani Islam (CR Belouizdad), Menasria Baha Eddine (ES Guelma), Debbat Abderrahim (ES Guelma), Abdaoui Mohamed (ES Guelma).

LIGUE 2 AMATEUR
(PRÉPARATION)

Le MO Bejaia en stage en Tunisie du 8 au 25 août



Le MO Bejaia, nouveau promu en Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Est), effectuera un stage précompétitif en Tunisie, du 8 au 25 août prochain, a annoncé le club mardi dans un communiqué.

Sous la houlette de l'entraîneur Mustapha Biskri, qui a prolongé pour une autre saison, les "Crabes" reprennent les entraînements ce mardi au stade de l'Unité maghrébine de Bejaia à partir de 17h00, avec le déroulement de la première séance, précise la même source. Les coéquipiers du capitaine Faouzi Yaya, entreont en stage bloqué à Bejaia du 1er au 6 août, avant de rallier deux jours plus tard la Tunisie.

Côté recrutement, le club a dévoilé mardi ses trois premières recrues estivales, il s'agit de l'ailier polyvalent Imad Moussaoui (ex-GC Mascara), du revenant le défenseur central, Zidane Mebarakou, et du gardien de but Messaoudi Massinissa.

Le MOB a assuré son accession en mai dernier, à l'issue de sa victoire face au voisin la JSM Bejaia (1-0), pour le compte de la 28e journée de la division inter-régions, après trois saisons passées au troisième palier du football national.

EURO-2025 FÉMININ
Pas de «complaisance» anglaise face à l'Italie, exhorte Wiegman

La sélectionneuse de l'Angleterre, Sarina Wiegman, a appelé lundi à éviter toute "complaisance" des championnes d'Europe avant leur demi-finale de l'Euro mardi à Genève (21h00) contre l'Italie, qui n'avait plus atteint ce stade du tournoi depuis 28 ans. "Ce serait manquer de respect à l'Italie de penser que nous sommes les favorites.

Elles ont atteint les demi-finales grâce à leur mérite, et la complaisance serait la plus grande erreur que nous pourrions commettre", a estimé la technicienne néerlandaise. "Vous les avez tous vus: nous devons être au meilleur de notre forme pour gagner ce match", a poursuivi Wiegman, alors que les Anglaises ont franchi les quarts d'extrême justesse face à la Suède (2-2, tab 3-2), pendant que l'Italie battait la Norvège (2-1) dans le temps réglementaire. La milieue Georgia Stanway a de son côté balayé l'évocation de la dernière confrontation amicale des deux équipes, qui s'était soldée l'an dernier par un large succès 5-1 des vice-championnes du monde face aux Azzurre.

"Les tournois sont complètement différents. Quand vous arrivez dans un tournoi, ce n'est que 90 minutes où vous pourriez ne pas être la meilleure équipe: il s'agit simplement de savoir qui met le ballon au fond des filets", a-t-elle souligné.

CHAN 2024

Le Secrétaire Général de la CAF satisfait des préparatifs du tournoi

Le Secrétaire Général de la Confédération africaine de football (CAF), Véron Mosengo-Omba, a exprimé lundi à Nairobi, son entière satisfaction quant aux préparatifs du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2024, co-organisé par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, à seulement deux semaines du coup d'envoi.

M. Mosengo-Omba effectuera une visite au Kenya et en Tanzanie afin de rencontrer les membres du Comité Local d'Organisation (LOC) en vue du coup d'envoi prévu le 2 août au stade Benjamin Mkapa. Le stade Kasarani de Nairobi, qui a bénéficié d'importantes rénovations grâce à l'investissement du gouvernement kényan, accueillera la finale de la compétition le 30 août 2025.

Le Secrétaire Général a déclaré : "Un travail considérable et des progrès significatifs ont été réalisés par les trois pays — Kenya, Tanzanie et Ouganda — ces derniers mois, en étroite collaboration avec les équipes de la CAF présentes sur le terrain depuis un certain temps. Je tiens à saluer



l'engagement des gouvernements ainsi que des dirigeants des fédérations membres de ces trois nations."

"Aujourd'hui, j'ai inspecté les stades principaux, Kasarani et Nyayo, ainsi que plusieurs infrastructures d'entraînement.

Il ne subsiste plus de question sur l'état de

préparation des sites, nous nous concentrons désormais sur les derniers détails pour que tout soit parfaitement en place d'ici le 2 août 2025. Demain, je me rendrai en Tanzanie, pays hôte du match d'ouverture," a-t-il ajouté. Outre la cérémonie de clôture au stade Kasarani, le Kenya accueillera l'ensemble des

matchs du groupe A, répartis entre les stades Kasarani et Nyayo.

Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie débute face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes.

L'équipe nationale A', a décroché son billet pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2024, reporté à 2025) en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à Bakau, 3-0 à Annaba).

CHAN-2024 (DÉCALÉ À 2025)

La sélection algérienne poursuit sa préparation à Sidi Moussa

La sélection nationale A' de football, composée de joueurs locaux, poursuit sa préparation au Centre technique National de Sidi Moussa (Alger), en vue du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025), dont la phase finale aura lieu du 2 au 30 août au Kenya, Tanzanie, et en Ouganda, a annoncé la Fédération algérienne (FAF).

La journée de lundi a été rythmée par deux séances d'entraînement. La première, matinale, s'est déroulée en salle de musculation, axée sur le renforcement physique, alors que dans celle de l'après-midi, les joueurs ont retrouvé le terrain pour une séance combinant travail physique, exercices techniques et mises en place tactiques, souligne la FAF.

Cette journée a également été marquée par l'arrivée des trois joueurs



de l'USM Alger, à savoir Saadi Radouani, Adem Aliet, et Mehdi Merghem, portant à 23 le nombre de joueurs actuellement présents au stage.

Le sélectionneur national A', Madjid Bougherra, avait retenu 28 joueurs, pour ce dernier regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

Au cours de son actuel stage, la sélection algérienne devait jouer

deux matchs d'application face à la RD Congo, avant que la fédération de cette dernière ne décide d'annuler son voyage.

Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie débute face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala

(15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes.

L'équipe nationale A', a décroché son billet pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2024, reporté à 2025) en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à Bakau, 3-0 à Annaba), rappelle-t-on.

CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE

Retegui, meilleur buteur de la Serie A rejoint Al-Qadsiah

L'attaquant international italo-argentin Mateo Retegui, meilleur buteur du championnat d'Italie, s'est engagé avec le club d'Al-Qadsiah, en provenance de l'Atalanta Bergame, a annoncé lundi le club saoudien sur ses réseaux sociaux. "Retegui est arrivé. Bienvenue à Khobar", a sobriement tweeté de la ville portuaire située au centre-est du Royaume. L'avant-centre de

26 ans, formé successivement à River Plate et Boca Juniors, n'a évolué qu'une saison au club bergamasque où il est arrivé en 2024.

Passé par le Genoa pour sa première expérience européenne (2023-2024), après deux saisons réussies au sein du club argentin de Tigre, le natif de San Fernando (Argentine) s'est rapidement imposé comme un attaquant de classe

internationale en Serie A, au point d'en devenir le meilleur buteur la saison dernière (25 réalisations). Il compte 20 sélections avec la Squadra Azzurra pour six buts inscrits. En s'offrant Retegui, le club d'Al-Khobar remplace numériquement l'international gabonais Pierre-Emerick Aubameyang dont le retour à l'Olympique de Marseille a été annoncé par plusieurs médias

sportifs ce week-end. Avec un renfort de ce calibre, Al-Qadsiah, qui a fini à une surprenante quatrième place de la Saudi Pro League, affirme ses ambitions de se mêler à la lutte pour le titre aux côtés des cadors habituels des grandes villes Al-Ittihad de Djeddah (champion en titre), Al-Hilal de Ryad (son dauphin) et Al-Nassr de Ryad (3e).

APS



ATALANTA RETEGUI SIGNE À AL- QADSIH

Grosse vente pour l'Atalanta Bergame. Ce lundi, la Dea confirme le transfert de l'attaquant Mateo Retegui (26 ans, 36 matchs et 25 buts en Serie A pour la saison 2024-2025) à Al-Qadsih. L'international italien fait l'objet d'un transfert annoncé à 65 millions d'euros !

REAL MADRID

ABSENCE PROLONGÉE POUR ENDRICK...

Endrick (19 ans, 37 apparitions et 7 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) va devoir prolonger son absence avec le Real Madrid. Selon Marca, l'attaquant brésilien a rechuté lors d'un entraînement aux États-Unis et sera indisponible pour une durée estimée entre huit et dix semaines.

Déjà touché aux ischio-jambiers depuis la mi-mai, le Merengue manquera la reprise de la Liga en août. Malgré la concurrence en attaque, Endrick conserve la confiance du club et refuse toujours l'idée d'un prêt sur ce mercato estival.

ARSENAL LE DOSSIER GYÖKERES SE DÉCOINCE !

A l'arrêt depuis quelques jours, le transfert de Viktor Gyökeres (27 ans, 52 matchs et 54 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) à Arsenal est tout proche de se conclure. Les discussions entre le club londonien et le Sporting CP ont repris, et The Athletic affirme ce mardi que les deux formations sont sur le point de trouver un accord total pour une opération estimée à 63,5 millions d'euros (+ 10 M€ de bonus). D'après le média, les négociations ont été ralenties en raison de divergences quant à la nature et à la faisabilité des bonus. Mais les dernières discussions ont permis aux deux camps de résoudre ce problème et la conclusion de ce dossier est désormais imminente. Il ne reste plus que les derniers détails à régler avant que l'arrivée du Scandinave chez les Gunners ne soit bouclée. Il s'agit d'une très bonne nouvelle pour Arsenal, qui va enfin mettre la main sur l'avant-centre tant recherché, mais aussi pour le joueur, qui avait fait du club londonien sa priorité. Son agent a d'ailleurs renoncé à sa commission pour faciliter le transfert.

ATLETICO LA JUVENTUS PENSE À MOLINA

La Juventus s'active pour récupérer Nahuel Molina (27 ans, 46 matchs et 1 but toutes compétitions pour la saison 2024-2025). Selon La Gazzetta dello Sport, des discussions ont été entamées avec l'Atletico Madrid en vue d'un transfert sur ce mercato estival. Le latéral droit argentin, sous contrat jusqu'en juin 2027, séduit Igor Tudor qui souhaite absolument le voir débarquer à Turin.

La formation espagnole réclame entre 25 et 30 millions d'euros, un montant jugé trop élevé par la Vieille Dame, qui espère obtenir un prêt avec option d'achat ou inclure une contrepartie dans la négociation. Le champion du monde 2022, également suivi en Arabie Saoudite et en Premier League, est séduit par l'idée d'un retour en Serie A après un passage à l'Udinese.

LEVERKUSEN XHAKA A CHOISI SUNDERLAND

Granit Xhaka (32 ans, 49 matchs et 2 buts toutes compétitions pour la saison 2024-2025) a demandé à quitter le Bayer Leverkusen pour rejoindre Sunderland. Selon The Athletic, un accord existe déjà entre le milieu suisse et le club promu en Premier League, qu'il privilégie face à d'autres options sur ce mercato estival. Longtemps visé par Neom, le joueur passé par Arsenal a informé sa direction qu'il souhaitait clore rapidement son départ pour retrouver l'Angleterre.

En plus de Xabi Alonso, parti au Real Madrid, Leverkusen a déjà perdu Florian Wirtz, Jeremie Frimpong, Matej Kovar, Odilon Kossounou et Jonathan Tah depuis l'ouverture du marché. Un nouveau départ majeur se profile donc dans l'effectif désormais dirigé par Erik ten Hag.

NEWELL'S KEYLOR NAVAS PART AU MEXIQUE

Keylor Navas (38 ans) quitte l'Argentine pour le Mexique. L'ancien gardien du Real Madrid et du Paris Saint-Germain a mis fin à son aventure avec les Newell's Old Boys pour rejoindre le Club Universidad Nacional. Son départ a été officialisé par son désormais ancien club, peu tendre envers le portier international costaricien.

"Cette décision a été prise en fonction de la conviction de soutenir un projet collectif où l'engagement, le professionnalisme et le respect des valeurs du club sont des piliers non négociables. Nous croyons fermement que pour atteindre nos objectifs sportifs et humains, il est indispensable que chaque membre marche dans la même direction, en donnant toujours la priorité au groupe plutôt qu'à l'individu. Notre chemin est clair : unité, effort et appartenance", écrit la formation argentine dans un communiqué.

Selon les médias locaux, Navas aurait demandé à ne pas être titularisé quelques minutes avant le match contre Banfield afin, sans doute, de se concentrer sur son transfert vers le Mexique. L'opération rapportera environ 1,6 million d'euros au Newell's Old Boys, plus 85 000 euros de bonus potentiels.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

5^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU PARLEMENT PANAFRICAIN

Le Conseil de la nation prend part en Afrique du Sud à l'ouverture

La 5^{ème} session ordinaire de la 6^{ème} législature du Parlement panafricain (PAP), s'est ouverte, lundi à Midrand (Afrique du Sud), avec la participation de deux membres du Conseil de la nation, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement.



A l'occasion de cette session organisée sous le thème de l'Union africaine (UA) pour l'année 2025, "La justice pour les personnes d'ascendance africaines à travers des réparations", le membre du Conseil de la nation, Mohamed Amroune, également membre du PAP, a prêté serment lors d'une séance officielle devant le président et les membres du PAP, en sa qualité de nouveau membre de cette instance parlementaire, en application des dispo-

sitions de l'article 6 du Protocole annexé à l'Acte constitutif de l'UA, relatif au PAP. A l'issue de l'ouverture de cette session par le président du PAP, M. Chief Fortune Charambira, le président du Conseil national sahraoui, M. Hama Salama, a prononcé une allocution, dans laquelle il a rappelé "la situation déplorable que vit le peuple sahraoui en raison de l'occupation marocaine qui se livre à toutes sortes de répression et de torture, alors

que l'Afrique s'est libérée de l'ancien colonialisme". Il a ajouté que "la République arabe sahraoui démocratique (RASD) demeure sous occupation illégale, en violation flagrante de l'arsenal de résolutions, de recommandations et d'avis consultatifs émanant des instances onusiennes, depuis plus de cinq décennies, ainsi que des objectifs et principes de l'Acte constitutif de l'UA, notamment le respect des frontières héritées à l'in-

dépendance et la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats membres". Il convient de noter que le Conseil de la nation est représenté, outre M. Amroune, par le membre, M. Azzedine Abdelmadjid, président du Groupe régional pour l'Afrique du Nord. L'ambassadeur d'Algérie en République d'Afrique du Sud, M. Ali Achoui, a pris part à la séance d'ouverture de cette session, qui se poursuivra jusqu'au 1^{er} août.

BOUMERDÈS

Ouverture en septembre d'un institut pour former des stagiaires africains

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Boumerdès sera renforcé par l'ouverture, en septembre 2025, d'un institut africain qui formera des stagiaires issus de différents pays du continent dans diverses spécialités et qui bénéficieront de bourses en Algérie, a indiqué mardi la direction du secteur.

La directrice de la formation et de l'enseignement professionnels, Saliha Manzou Tizaoui, a déclaré que des préparatifs intensifs étaient actuellement en cours pour réhabiliter l'Institut national supérieur de la formation professionnelle (INSFP), situé à la périphérie de Boumerdès, et le transformer en un Institut africain de formation professionnelle (IAFP), afin qu'il soit prêt pour la prochaine rentrée professionnelle (session de septembre).

A l'issue d'une réunion consacrée à la concrétisation de ce projet, la directrice a ajouté que la capacité d'accueil de l'établissement, "le premier du genre à l'échelle nationale", serait estimée à 300 stagiaires, pour atteindre, de façon progressive, près d'un millier d'ici 2026.

Elle a également précisé que la première promotion

de l'Institut africain compterait 25 stagiaires. Cet établissement de formation proposera 15 spécialités diverses, telles que l'électronique, la technologie, la gestion, la numérisation, les ressources en eau, l'agriculture et la pêche.

Mme Manzou a indiqué que ce projet s'inscrivait dans le cadre du renforcement des capacités nationales de formation destinées aux étudiants et stagiaires des pays africains frères, leur permettant ainsi de bénéficier de l'expérience algérienne.

Elle a souligné que l'Institut africain est "une vitrine de formation qui consolide la position de la wilaya en tant que pôle régional de premier plan" dans le domaine de la formation professionnelle.

Présidée par Mme Manzou, cette réunion a notamment permis d'évaluer l'état de préparation de la session de septembre sur les plans pédagogique et organisationnel, de faire le point sur l'avancement des préparatifs pour la création de cet institut africain, et d'examiner les offres de formation et les spécialités. Elle a également permis d'aborder la préparation des formateurs de cet institut selon des programmes modernes s'appuyant sur la numérisation et des approches fondées sur les compétences.

MDN

Le Général d'Armée Chanegriha en visite de travail et d'inspection à la Base Centrale Logistique de Béni-Merrad

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, lundi, une visite de travail et d'inspection à la Base centrale logistique "Chahid Mohammed Saoudi, dit Si Mustapha", à Béni-Merrad, en 1^{ère} Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué ce lundi 21 juillet 2025, une visite de travail et d'inspection à la Base centrale logistique «Chahid Mohammed Saoudi, dit Si Mustapha», à Béni-Merrad, en 1^{ère} Région militaire, qui s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du plan de rénovation et de modernisation des matériels et moyens développés au niveau de cette grande base", précise la même source.

Après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée "a assisté, en compagnie du Général de Corps d'Armée, Commandant des Forces terrestres, et en présence de Chefs de Départements, du Contrôleur général de l'Armée et de Directeurs centraux, à deux exposés présentés par le Directeur central du Matériel et le Directeur général de la BCL", note le communiqué.

Ensuite, le Général d'Armée "a inspecté les différents ateliers de la Base, à l'instar des ateliers de rénovation des véhicules chenillés et des ateliers de fonderie et de fabrication où il a examiné des échantillons de matériels et d'équipements développés et modernisés au niveau de cette importante Base".

In situ, il a reçu "des explications exhaustives sur les différentes phases de ré-

novation et de modernisation, avant d'examiner un hôpital de campagne fabriqué au niveau de la Base", ajoute la même source.

Par la suite, le Général d'Armée a procédé à "la pose de la première pierre du projet de travaux d'études et de réalisation d'un atelier de rénovation d'engins et deux entrepôts de stockage" ainsi qu'à "l'inauguration de la chaîne de production de batteries qui permettra d'atteindre l'autosuffisance et de répondre à l'ensemble des besoins de l'ANP en la matière".

A l'issue, le Général d'Armée a prononcé "une allocution d'orientation à l'adresse des cadres et des personnels de la BCL, dans laquelle il a exprimé, tout d'abord, sa joie de se retrouver dans cette importante Base et de rencontrer ses cadres et ses personnels", avant de souligner "l'intérêt" réservé à ce secteur par le président de la République.

"Je suis très heureux de rencontrer les cadres et les personnels de l'EPIC-BCL «Chahid Mohammed Saoudi dit Si Mustapha», cette Base de soutien pionnière, qui a pour mission de renforcer la disponibilité opérationnelle du corps de bataille, à travers la maîtrise des processus de modernisation du matériel, ainsi que d'adaptation et de modernisation des systèmes d'armes", a-t-il affirmé. "Au sein de l'ANP, nous avons mis en œuvre le principe de graduation dans la réalisation de nos ambitions pour cette importante base centrale et en vue de progresser d'étape en étape, nous avons choisi comme devise «rien d'impossible pour atteindre nos objectifs qu'il nous soit les difficultés», a-t-il souligné.

"A cet effet, nous œuvrons inlassablement à faire de cet établissement un pôle logistique stratégique, au même titre que les autres établissements industriels relevant de la Direction des fabrications mili-



taires, une rampe de lancement réelle pour le développement d'une industrie militaire prometteuse", a ajouté le Général d'Armée.

"Il s'agit d'un grand défi qu'il nous appartient de relever, en gardant à l'esprit l'attention permanente accordée à ce secteur par Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui a toujours insisté sur la nécessité d'atteindre l'autosuffisance et de construire une industrie locale efficace, capable de réduire la facture d'importation et de favoriser la relance de l'économie nationale", a-t-il encore affirmé. Il a souligné que "seules la ferme volonté et la forte détermination, conjuguées à la compétence nécessaire, permettent de remporter les grands enjeux, dans tous les domaines".

"Sachez que les grands défis, dans tous les domaines qui soient, ne peuvent être remportés que par la forte détermination, la grande volonté et la compétence nécessaire, le tout conjugué aux vertus morales,

telles que l'intégrité, la sincérité et la conscience de l'ampleur des missions assignées et de la sensibilité des objectifs à atteindre", a relevé le Général d'Armée.

"Ces objectifs consistent, en l'occurrence, à réduire progressivement la dépendance à l'étranger et de prendre en charge, de manière autonome, la mission d'adaptation et d'amélioration, d'année en année, des performances opérationnelles des matériels et équipements de l'ANP", a-t-il ajouté.

Enfin, le Général d'Armée a suivi les interventions des cadres et des personnels, qui "ont exprimé leur entière disposition et leur engagement pour concrétiser les nobles objectifs arrêtés par le Haut Commandement, de manière à contribuer efficacement au développement de l'ensemble des composantes de l'ANP et d'assurer la disponibilité des matériels et des systèmes d'armes en dotation", conclut le communiqué du MDN.